

fenêtres s/ cours

29 août 2025
Numéro 506

Le journal de la FSU-SNUi



actu

Budget : une école
en déficit public

quoi de neuf ?

Ce qui vous attend
à la rentrée

dossier

**Maternelle :
les activités physiques
à bras-le-corps**

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN **MAGAZINE**
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS
DURABLE. PLUS D'INFORMATIONS SUR
LE RECYCLAGE SUR
TRIERCESTDONNER.FR

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

Des écrans dès 3 ans

Ordinateur, smartphone, télévision, console de jeu... près de la moitié des enfants scolarisés en petite section ont accès à au moins un écran qui leur est dédié à la maison et 15% possèdent leur propre tablette. Une étude de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) parue en juin dernier dresse notamment un état des lieux de l'usage

des écrans par les enfants de 3 à 4 ans et révèle la place préoccupante qu'occupe le numérique domestique. Ainsi, 75% d'entre eux et elles regardent ou jouent régulièrement sur les écrans, principalement

en dehors des jours d'école, c'est-à-dire le mercredi, le week-end et pendant les vacances.

DISPARITÉS DE PRATIQUES

Selon cette étude, les enfants de cadres ou de chef-fes d'entreprise regardent moins les écrans les jours d'école (26%) que ceux d'ouvrier-ères non qualifié-es (43%). Ces différents usages du numérique s'avèrent, en

“PRÈS DE LA MOITIÉ DES ENFANTS SCOLARISÉS EN PETITE SECTION ONT ACCÈS À AU MOINS UN ÉCRAN”



© Milica Nistoran/Shutterstock

L'APPARTENANCE À UNE FAMILLE NOMBREUSE, monoparentale ou dont les deux parents sont immigrés, augmente la fréquence de la pratique régulière du jeu numérique.

effet, étroitement liés aux caractéristiques socioéconomiques et démographiques des familles. En particulier, la pratique régulière du jeu est trois fois plus fréquente dans les familles au revenu inférieur à 1 600 € que pour celles au revenu atteignant 4 000 € et plus. Mais le critère le plus déterminant s'avère être le diplôme de la mère : lorsqu'elle est diplômée à bac+4 ou plus, les enfants jouent six fois moins régulièrement que ceux dont la mère est sans diplôme. De même, 30% d'entre eux possèdent une tablette contre 6% pour les premiers. « Les parents diplômés se distinguent par une stratégie éducative de maintien des écrans à distance », selon la Depp. Elle avance également que l'utilisation plus fréquente des écrans dans les familles défavorisées « peut combler un manque d'exposition à certaines technologies dans l'environnement professionnel des parents, leur permettant d'accéder à l'information, aux connaissances et à la culture numérique ». Par ailleurs, les enfants inscrits à des activités culturelles, sportives et artistiques, notamment les jours d'école sont moins exposés aux écrans. Enfin, il est à noter qu'aucune différence significative n'est apparue entre les filles et les garçons. DELPHINE RACT

Budget : une école en déficit public

SIGNER LA PÉTITION
POUR UN
AUTRE BUDGET



Le Premier ministre a présenté son projet de budget axé sur la réduction du déficit public. En meurtrissant une école pourtant confrontée à de forts enjeux.

« Ma que calor ! » aura rythmé les expressions de ces vacances. À une semaine de la rentrée, les températures baissent enfin et laissent entrevoir des conditions de reprise plus clémentes. Cet air plus frais ne fait pour autant pas oublier la nécessité de rafraîchir les classes, de rénover le bâti scolaire (voir ci-contre). L'adaptation climatique n'est pas le seul chantier nécessaire de l'école. Une inclusion scolaire de qualité est toujours attendue, les inégalités scolaires restent très prégnantes en France, mais les orientations gouvernementales de cette rentrée ne prennent toujours pas la voie de leur réduction. Les réformes successives et en particulier les nouveaux programmes, en contradiction avec les palabres et intentions affichées, entérinent des savoirs technicistes précoces au détriment de savoirs visant à interroger, raisonner, penser, imaginer, créer... C'est pourtant bien d'un souffle revigorant dont l'école a besoin, prenant sa source dans le dessein de former de futurs citoyens et citoyennes capables d'agir sur un monde complexe bousculé par des enjeux écologiques, de justice et de paix.

DES MILLIERS DE POSTES EN MOINS

Porté-es par ces valeurs, enseignant-es, AESH, PsyEN reprennent le chemin de l'école. Mais l'engagement ne peut ni suffire, ni servir de prétexte à faire peser sur les personnels la responsabilité des défaillances du système éducatif. Certes, les pratiques ont un rôle à jouer dans la lutte contre les discriminations (voir

interview page 25), mais une école émancipatrice pour toutes et tous ne pourra se construire sans un budget ambitieux. Profiter de la baisse démographique pour alléger les effectifs (voir page 34), renforcer l'éducation prioritaire, les RASED, penser autrement l'inclusion, revaloriser les salaires... Tout ceci appelle un investissement financier, un investissement sur l'avenir. À l'inverse, le gouvernement vise une économie de 43,8 milliards sur le budget 2026 et veut mettre la fonction publique d'État à contribution : suppression de 3 000 emplois dès 2026, non remplace-

ment d'un-e fonctionnaire sur trois partant en retraite à partir de 2027, gel du point d'indice et des mesures catégorielles pour la revalorisation des milieux de carrière...

François Bayrou, dans son « plan de redressement des finances publiques » soumis au Parlement, assène qu'il n'y aurait pas d'autres choix pour les salarié-es que de travailler plus, avec notamment la suppression de deux jours fériés, sans augmentation des salaires ni prise en compte de l'inflation. Sans jamais mettre à contribution les hauts revenus dans une fiscalité juste, ni les

grandes entreprises enrichies par une bonne année de dividendes et fortes de 211 milliards d'euros annuels d'aides publiques. Ciblant également les chômeurs et les chômeuses, les retraité-es, les malades, les classes populaires, ce projet de budget tire à boulets rouges sur les fondements solidaires de notre modèle social. L'intersyndicale unitaire a lancé une pétition, qui a déjà atteint plus de 337 000 signatures, dans la perspective de nouvelles actions en septembre-octobre pour refuser ce budget « d'une brutalité sans précédent ».

MATHILDE BLANCHARD

UN OU UNE FONCTIONNAIRE SUR TROIS

partant à la retraite ne serait pas remplacée.



© Millierand/NAJA



ÉCOLES EN SURCHAUFFE

La canicule qui a touché la France au mois d'août a mis en exergue les difficultés cognitives, fatigues et autres symptômes plus graves liés aux difficultés de régulation thermique corporelle. De quoi rappeler les chaleurs étouffantes de juin – jusqu'à 41° relevés dans certaines classes – et les risques pour la santé des élèves et des personnels obligeant parfois à fermer partiellement les écoles. Une enquête de l'Alliance écologique et sociale, collectif initié par des organisations syndicales – dont la FSU – et des associations environnementales, vise à donner à voir un état des lieux du bâti scolaire et à peser sur les choix politiques, en particulier budgétaires. Confort thermique, chauffage, humidité, végétalisation des cours et des abords, droits des personnels... sont autant d'éléments pour construire un plan de réhabilitation de plus de 40 000 écoles. Plan qui ne peut reposer uniquement sur les collectivités territoriales. Alors que les vagues de chaleur, en augmentation constante, pourraient revenir en septembre, l'atonie politique face à l'urgence de la bifurcation écologique comme de l'adaptation ne peut être une option.

ENQUÊTE À REMPLIR INDIVIDUELLEMENT OU COLLECTIVEMENT



Mayotte : encore loin du compte

« 90% des élèves pourront être accueillis à raison de 24 heures de cours par semaine », a déclaré Elisabeth Borne lors de son déplacement à Mayotte à la veille de la rentrée des classes. Les 10% des élèves restant bénéficieront de seulement dix heures d'enseignement hebdomadaire en ce début d'année scolaire. Une situation qui devrait évoluer

au cours de l'année pour retrouver un rythme normal selon la ministre. Mais cet optimisme n'est pas partagé sur le terrain tant la situation sur l'île demeure compliquée. Faute de financement, les travaux tardent dans de nombreuses écoles et les difficultés que connaissait l'école avant le cyclone Chido perdurent : manque de matériel et de locaux,

coupures d'eau et d'électricité, bâti insalubre et/ou insécure, amplification des rotations des élèves... Seuls 150 agents et agentes sont éligibles à l'aide exceptionnelle Chido de 2 000 € et la percevront au cours du 1^{er} trimestre alors que plus de 300 devraient la toucher. Dans l'archipel, la rentrée des classes est loin d'être sereine.

Une rentrée adaptée ? pas pour tout le monde...

Selon l'enquête de l'Unapei du 25 août réalisée auprès de plus de 3 600 enfants de 3 à 16 ans accompagnés par les associations membres du réseau, cette rentrée est à nouveau marquée par des milliers d'enfants sans solution de scolarisation adaptée. 13% des élèves inscrits au sein de leurs établissements et dispositifs enfance n'ont

aucune heure de scolarisation par semaine et seuls 19% en ont plus de 12. De même, sur 551 enfants scolarisés en milieu ordinaire avec une notification AESH, 27% ont cette notification par défaut, en attendant une solution adaptée (IME, ULIS...). Si l'association se félicite de la scolarisation en milieu ordinaire de 519 000 enfants en

situation de handicap en 2024, elle appelle les pouvoirs publics à recruter et former plus de personnels enseignants et AESH, à faciliter la participation des élèves en situation de handicap à tous les temps de l'école, à rendre l'école accessible au niveau du bâti comme de la pédagogie, à soutenir les établissements spécialisés et à renforcer la coopération école/médico-social/famille.

Construire et se former ensemble

Les 17, 18 et 19 octobre prochains se tiendra à Port-Leucate la 24^e Université d'automne de la FSU-SNUipp en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et la MGEN. Alimenter la réflexion professionnelle pour transformer l'école avec l'intervention de la recherche est au cœur de ces trois jours. Le sociologue Fabrice Dhume-Sonzogni

interviendra sur les discriminations scolaires, Sébastien Goudeau, professeur d'Université en psychologie sociale sur



© Millerand/NAJA

l'intelligence, Chloé Riban, docteure en science de l'éducation sur la relation aux familles ou encore Catherine Huchet, enseignante chercheuse sur la compréhension en lecture. De nombreuses interventions (géographie, géométrie, danse, plurilinguisme, maternelle, école inclusive, IA...) complètent le programme. Inscription le 17 septembre sur SNUIPP.FR

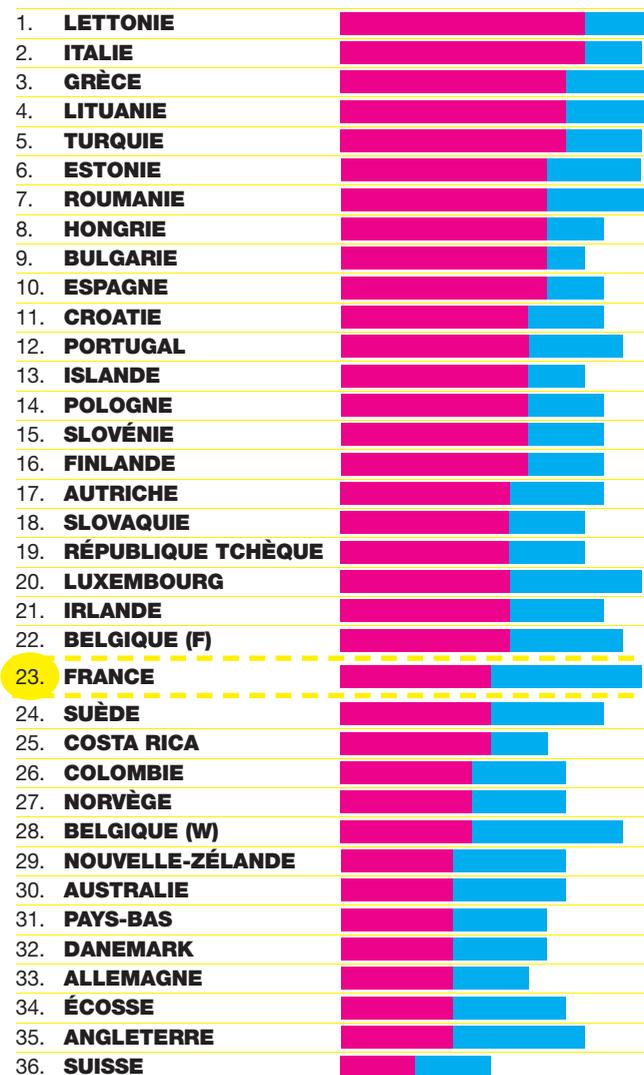
Focus

CIRCULAIRE DE RENTRÉE : AUTOPROMO !

La circulaire de rentrée, envoyée le 3 juillet dernier, étale sur 12 pages une liste de diverses mesures affichant une volonté « d'élever le niveau et donner les mêmes chances à tous. » Elle fait la promotion des nouveaux programmes de français et mathématiques en les rattachant à « des pratiques reconnues comme efficaces et des recherches scientifiques les plus récentes », sans en donner les sources et appelle à « reconquérir l'écrit », sous-entendant un abandon actuel. La démarche d'ajustement en fonction des résultats aux évaluations nationales, avec des objectifs chiffrés, est récurrente dans la présentation des programmes comme dans celle de la formation continue. Cette protocolisation normative des apprentissages comme des enseignements, tourne radicalement le dos à des pratiques et des savoirs égaux et émancipateurs. La circulaire énumère ensuite divers plans et parcours portant par exemple sur l'IA, la lutte contre le harcèlement, une « attention soutenue à l'école rurale », le calendrier mémoriel... censés se regrouper autour d'un projet commun pour que chaque jeune puisse « s'épanouir dans un monde en constante évolution ». Au final, si le programme EVAR ou la création de classes de TPS ont intérêt à être mises en avant, la circulaire constitue un empilement peu convaincant de mesures sans moyens, voire aux visées artificieuses.

Grandes vacances : la France au 23^e rang

Les élèves de primaire reçoivent en France 864 heures d'enseignement par an quand la moyenne des pays de l'OCDE est de 805 heures. Des heures réparties différemment pendant la semaine mais aussi pendant l'année. En France, elles courent sur 36 semaines, la moyenne mondiale étant de 38 semaines. La répartition des vacances scolaires dans l'année est très variable d'un pays à l'autre. La France, avec 8 semaines de vacances l'été, est au 23^e rang, loin derrière l'Italie avec ses 13 semaines ou la Grèce avec 12 semaines. Mais elle a la spécificité d'offrir 8 semaines pendant l'année à ses écoliers et écolières organisées en 4 petites vacances de deux semaines chacune.



■ VACANCES DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE ■ PETITES VACANCES

Pays classés par ordre décroissant du nombre de semaines de vacances de fin d'année scolaire, OCDE, Regards sur l'éducation 2023.

3 questions

ÉMILIE AGNOUX,
cofondatrice
du Sens du
service public*



1. COMMENT VONT LES SERVICES PUBLICS ?

Alors que les citoyennes et citoyens ont des attentes fortes vis-à-vis de l'État, un malaise se crée dans leur relation avec les services publics, marquée par un sentiment d'éloignement voire d'abandon de l'État. Dans le même temps, l'action publique doit faire face à des comportements d'acteurs privés qui, prenant des initiatives dans l'espace social, le désorganisent. C'est le cas, notamment, de la location touristique qui impacte négativement l'accès général au logement. Par ailleurs, en ne mettant en lumière que les dysfonctionnements des services publics, le doute est instillé sur leur capacité à être performants. Il y a pourtant une satisfaction générale envers l'hôpital ou l'école et de belles réussites avec un fort investissement des agents ayant le sens de l'intérêt général.

2. QUI SONT LES « DÉMOLISSEURS D'ÉTAT » ?

Toutes celles et ceux qui visent à affaiblir la puissance publique et remettent en cause le bien-fondé de son intervention dans les grandes transformations économiques, sociales ou écologiques. Soit en cherchant à libérer l'espace pour des acteurs privés, soit en portant un projet autoritaire comme le fait l'extrême droite qui montrait dans son programme de

2022 une volonté de reprise en main des services publics et d'utilisation de l'école à des fins répressives ou de contrôle, avec une vision inégalitaire du système éducatif. Et dans une moindre mesure, les responsables politiques, qui se comportent comme des chefs de service limitant à des enjeux logistiques la réflexion sur le rôle des services publics.

3. COMMENT REDONNER DE L'ATTRACTIVITÉ AUX SERVICES PUBLICS ?

Le service public n'est pas un service comme les autres et doit se soucier d'abord de la qualité relationnelle entre les institutions et les citoyens et citoyennes. Face à la complexité du réel, je propose de développer une « empathie institutionnelle » avec de nouveaux métiers mais aussi un réseau de sentinelles publiques, pour retisser du lien et permettre que toute personne puisse se sentir légitime et à l'aise avec nos institutions. De même, il faut reconnaître leur expertise professionnelle et préserver leur capacité à être autonomes. Un « compagnonnage public » par des agents déjà experts permettrait de former les personnels en reconversion, de plus en plus nombreux, et contribuerait à redonner du sens au métier, à montrer son utilité sociale et des savoir-faire et des savoir-être dont on peut être fier. PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BORDACHAR

*Aulrice de « Puissance Publique contre les démolisseurs d'Etat ».

© Mathieu Delmestre

Ce qui vous attend à la rentrée

FRANÇAIS-MATHS : NOUVELLES PRESCRIPTIONS

Les nouveaux programmes en français et en mathématiques entrent en vigueur en septembre 2025 pour les cycles 1, 2 et le CM1. Ils sont désormais structurés autour de repères annuels, voire infra annuels, remettant en cause la notion de cycle. Ces textes révèlent une vision formatée des élèves et dessaisissent les PE de la conception de leurs enseignements. L'accent mis sur l'application de procédures relègue au second plan la compréhension et

le sens des apprentissages. En revanche, pour les autres domaines d'enseignement et l'ensemble des programmes de CM2, les textes restent inchangés. Les sciences de l'éducation ont montré que cette vision des savoirs et des apprentissages participent à l'accroissement des inégalités.

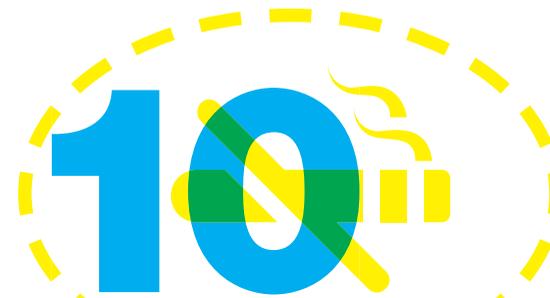
NOUVEAU SOCLE COMMUN

Un nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture redéfinit les bases de la scolarité obligatoire. Il devrait être publié à l'automne.



EVAR : un programme en appui

Les enseignants et enseignantes de la PS au CM2 vont enfin pouvoir s'appuyer sur un programme d'éducation à la vie affective et relationnelle dans leur classe. Des documents d'accompagnement et un parcours m@gistère seront à disposition. Une formation bien plus ambitieuse serait nécessaire pour outiller réellement les PE et permettre l'effectivité de cette éducation. Les familles seront informées du contenu du programme et de sa mise en œuvre.



C'EST EN MÈTRES LE RAYON D'INTERDICTION DE FUMER autour des points d'accès publics que sont les écoles, depuis juillet

2025. Cela concerne aussi les aires de jeux collectives, les bibliothèques, les équipements sportifs ainsi que les parcs et les plages.

Déploiement des PAS

Près de 500 Pôles d'appui à la scolarité (PAS) seront déployés sur le territoire. Un dispositif qui « doit apporter, dans des délais raccourcis, une réponse de premier niveau, qu'elle soit pédagogique, éducative ou médico-sociale, en mobilisant les ressources disponibles sur le territoire, sans attendre une éventuelle reconnaissance de handicap »*. Un binôme PE spécialisé et personnel médico-social est prévu pour la coordination du dispositif. Mais seuls 150 postes Éducation nationale ont été réservés pour financer à la fois les PAS, les toutes petites sections et le plan autisme. Sans cadrage national, sans moyens suffisants et sans coordination avec l'Agence régionale de santé (ARS), de nombreux dispositifs ne pourront fonctionner correctement.

*Circulaire de rentrée 2025.

UNE SANTÉ MENTALE PEAU DE CHAGRIN

Des pôles de santé mentale, bien-être et protection de l'enfance seront mis en place dans chaque département réunissant quatre conseiller-es techniques (médecin, infirmier-e, assistant-e social-e et PsyEN). À moyen constant, ce nouveau dispositif va ponctionner le nombre de PsyEN déjà largement insuffisant pour pouvoir suivre les élèves qui en ont besoin.



« Brisons le silence »

Au retour d'un voyage scolaire avec nuitée, tous les élèves du CP au CM2 devront remplir un questionnaire anonyme en ligne ou en format papier. Ce protocole s'inscrit dans le cadre du plan de lutte contre les violences physiques, morales et

sexuelles, suite à l'affaire Bétharram. Il a pour but de libérer la parole, détecter et prendre en charge les situations de violences révélées. Mais que faire de réponses anonymes dévoilant des cas graves sans procédure claire ? Le ministère ne l'a pas prévu...



SENSIBILISER AUX STÉRÉOTYPES DE GENRE

Dans le cadre du plan « Filles Maths », tous les personnels devraient bénéficier d'une sensibilisation aux stéréotypes de genre avant le 15 septembre. Faute de moyens, cette information de deux heures devrait être animée par les directrices et directeurs d'école à partir

d'une capsule vidéo. Si la prise de conscience des risques de reproduction involontaire des biais est indispensable, cette mesure est surtout un effet d'annonce. La formation doit être plus conséquente et réalisée par des personnels dédiés.



dossier
maternelle

Les activités physiques à bras-le-corps

Dossier réalisé par
Mathilde Blanchard,
Emmanuelle Quémard,
Anaïs Richard et
Nelly Rizzo

Les activités physiques dès l'école maternelle constituent avant tout un moyen de développer la motricité de l'enfant. La recherche montre également son apport dans la lutte contre les inégalités sociales et les stéréotypes de genre. Afin de permettre les multiples apprentissages visés, les PE doivent bénéficier d'une formation solide, notamment en psychomotricité.

Les activités physiques
à bras-le-corps

« Le corps étant en perpétuelle sollicitation, il est important dès le plus jeune âge de savoir l'utiliser à bon escient pour réaliser des actions et cela passe par sa mise en jeu et son contrôle ». En faisant ce constat, Ingrid Verscheure, professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation, souligne l'importance de l'Éducation physique et sportive (EPS) dans les apprentissages réalisés dès la maternelle (lire p 19). Les activités physiques participent, en effet, au développement moteur de l'enfant, mais aussi à sa socialisation et à son émancipation. « Ces pratiques lui permettent de découvrir le monde, de bouger, d'agir, de développer l'habileté motrice, la mise en projet, de se situer dans l'espace, d'y prendre des informations ou encore d'être capable de se montrer aux autres », précise-t-elle.

Une analyse partagée par Fabrice Delsahut, maître de conférences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Selon lui, la capacité à produire des gestes moteurs repose sur un triptyque essentiel, mettant à la fois en œuvre « un aspect moteur en lien avec l'anatomie - le fonctionnement neuromusculaire -, un aspect cognitif en lien avec le développement du cerveau et un aspect affectif car il faut gérer les relations à un environnement physique et social » (lire p 17).

UN LEVIER CONTRE
LES INÉGALITÉS

Si l'introduction des activités physiques dans les enseignements dispensés en maternelle n'est pas une nouveauté - les premières instructions remontent à 1921 -, le contenu et les objectifs d'apprentissage assignés aux pratiques sportives proposées aux élèves les plus jeunes n'ont cessé d'évoluer au fil du temps. Aujourd'hui, il s'agit de développer la motricité de l'enfant, mais aussi de permettre aux enseignants et enseignantes d'activer un levier supplémentaire pour s'attaquer aux inégalités sociales ou de genre. « Pour différentes raisons, des enfants issus des milieux populaires ne pratiquent pas d'activités physiques et sportives ou pratiquent des activités choisies par les parents parce que proches du domicile ou peu onéreuses », note Ingrid Verscheure qui pointe, par ailleurs, le fait que « de



“Les activités physiques participent au développement moteur de l'enfant, mais aussi à sa socialisation et à son émancipation.”

nombreux travaux montrent aussi que beaucoup de filles arrivent à l'école sans jamais avoir tapé, lancé ou rattrapé un ballon ». Pour l'universitaire, l'école maternelle constitue le lieu idéal pour acquérir des compétences physiques et s'attaquer à différentes formes de ségrégation. Dans ce contexte, la formation initiale et continue des PE représente un enjeu majeur. Disposer de connaissances sur les gestes et actions motrices, concevoir des activités physiques appropriées en pensant les objets d'apprentissage et les variables didactiques, observer, verbaliser les actions et les critères de réussite

“Beaucoup de filles arrivent à l'école sans jamais avoir tapé, lancé ou rattrapé un ballon”

(sur le vif ou en décroché)... Des compétences professionnelles qu'il convient de mieux accompagner.

RÉACTIVER LES
APPRENTISSAGES TRAVAILLÉS

Sur le terrain, les temps de rencontres organisés par les équipes pédagogiques témoignent du travail et des progrès importants des enfants. Ainsi, les élèves en GS de l'école Paul-Langevin située en Rep à Garges-lès-Gonesse (Val d'Oise) pratiquent chaque semaine des jeux collectifs et d'opposition. « Au début, ils s'agglutinaient, témoigne Carmen

Vissière, enseignante. Nous avons commencé par travailler sur l'occupation de l'espace. C'est l'occasion de comprendre les enjeux des jeux collectifs, de prendre plaisir à jouer, d'apprendre à respecter les autres, de s'approprier des règles progressivement, les équilibres, les appuis, l'adresse ou encore la vitesse de course » (lire p 16-17). Autre exemple : l'organisation d'olympiades qui se tiennent à l'école d'Uzos (Pyrénées-Atlantiques). Les 86 élèves de la PS au CM2 se retrouvent ainsi pour participer à une série d'activités physiques (jeu de lutte, biathlon, tir à la

CHANGER DE
REGARD

La prise en compte du corps à l'école est encore trop souvent considérée comme perturbateur, encombrant ou trop mobile. Mais l'idée que le corps doit être immobile pour apprendre est de plus en plus remise en cause car les recherches montrent que l'enfant doit être pris dans sa globalité et qu'apprendre pour un jeune enfant passe par la motricité et l'engagement du corps tout entier. Selon Nathalie Bonneton, « le corps a une part importante dans la construction des connaissances et dans la capacité à les réactiver. [...] Les représentations motrices jouent le rôle de ciment entre des représentations auditives et visuelles ». Il convient donc de changer de regard et d'accepter qu'un élève puisse apprendre allongé par terre, couché sur la table ou debout.

corde, course en sac, relais de transvasement d'eau...) visant à « réactiver des apprentissages de divers champs, travaillés dans l'année mais sur des supports nouveaux » selon Théo Rozé, PE stagiaire en PS-MS (lire p 18). C'est aussi l'occasion pour l'enseignante-formatrice de la classe de faire le point sur les acquis des « patrons moteurs de base » des élèves. Le rôle de l'école, qui est notamment, selon Ingrid Verscheure, « de créer les conditions pour qu'il y ait une ouverture des possibles afin de permettre à tous les élèves d'accéder à un certain nombre de compétences », serait donc ici bien rempli.

Un domaine d'apprentissage en soi

Loin du « bouger pour la santé » prôné par les 30 minutes d'APQ*, l'éducation physique à la maternelle est pensée dans les programmes depuis plus de cent ans.

C'est en 1921 qu'un décret replace l'enfant au centre de l'école maternelle en donnant la primauté à l'éducation sur l'instruction. Les exercices physiques remplacent les simples mouvements à reproduire qui servaient jusqu'alors à préparer de « futurs ouvriers ». Puis, en 1971, les textes évoluent pour prendre en compte autant les besoins de l'enfant que la connaissance de ses conduites motrices, en respectant son développement psychomoteur (prise de conscience du corps, de l'espace, du temps...). S'y ajoutent dans les années Quatre-vingt la volonté de lutter contre les inégalités sociales et culturelles, mais

aussi celle d'intégrer les élèves en situation de handicap. Nouveau changement en 1995 où « l'action est un élément essentiel de développement de l'enfant » dans un domaine intitulé « Agir dans le monde ». L'éducation physique et sportive (EPS) doit aussi s'ouvrir à la culture, incitant ainsi à faire appel à des intervenants extérieurs. En 2002, la dimension langagière apparaît dans un domaine nommé « Agir et s'exprimer avec son corps ». Enfin, les programmes de 2015 soulignent l'importance d'amener les élèves à dépasser le « faire » pour parvenir à « penser le faire » en enrichissant l'intitulé ainsi : « Agir, s'exprimer et comprendre au travers de l'activité physique » (inchangé en 2021). Si les textes ont évolué, dans les faits, pour assurer une séance quotidienne de qualité en maternelle, il est nécessaire d'avoir du matériel, des locaux adaptés et des équipements proches, mais aussi de bénéficier d'une solide formation. L'accent mis sur les fondamentaux dans les nouveaux programmes 2025 risque de réduire le temps consacré à ces enseignements.

* Activités physiques quotidiennes.

Dans les starting-blocks

À Garges-lès-Gonesse, les GS de l'école maternelle Paul Langevin expérimentent les jeux collectifs et d'opposition.

Il n'est pas minuit dans la bergerie mais dix heures à l'école Paul Langevin. Dans cette école maternelle en Rep, située à Garges-lès-Gonesse dans le Val d'Oise, les élèves de grande section (GS) de Carmen Vissière sont dans les starting-blocks. « C'est parti ! ». Une nuée se met à courir joyeusement dans tous les sens à la vitesse de l'éclair. « J'ai attrapé ta queue du loup, lance Ekam à Warren, tu dois aller t'asseoir sur le banc ». Ce dernier en profite pour encourager les membres de son équipe encore en lice : « Attention derrière toi Wassila ! ». Gauche, droite, c'est une salve de pas de côtés pour esquiver les attaques. Daniel en perd l'équilibre mais se relève aussitôt. « Tu n'as pas le droit de tirer mon tee-shirt », rappelle-t-il à Ibrahim. Au même moment, Mouhamed et Yusuf s'affrontent. Bien ancrés sur leurs appuis, en garde, chacun essaye de déséquilibrer son adversaire. « Bravo ! », s'exclame Carmen. La parade de Mouhamed cède sous le crochet de Yusuf qui se saisit d'un tour de main du foulard dans le dos de son adversaire. « C'est pas juste, les jaunes sont cinq et nous sommes quatre », se plaint Mouhamed, déçu d'avoir perdu. « Facile, tu changes et tu vas avec les rouges, propose la maîtresse, nous verrons si le nombre de joueurs est déterminant pour gagner ». Les deux équipes raccrochent leur queue du loup et se placent derrière leur ligne de départ respective. « Tu as vu comme j'ai couru vite ? », se félicite Isaac.



3 QUESTIONS À...



FABRICE DELSAHUT,
maître de

conférence en STAPS à l'Inspé Paris-Sorbonne

1.

QU'EST-CE QU'UN PATRON MOTEUR DE BASE ?

Il s'agit d'actions motrices fondamentales relatives à des schémas de mouvements spécifiques et observables. Dit autrement, c'est une « grammaire motrice » qui se regroupe en quatre familles : les locomotions - marcher, courir mais aussi grimper, glisser, rouler, nager... -, les équilibres - statiques et dynamiques -, les manipulations - saisir, pousser, tirer... - et les projections et réceptions d'objets avec les mains, les pieds ou des objets comme une raquette. Ces patrons moteurs sont à construire avant 6-7 ans et évoluent avec l'âge selon des stades précis. Cette capacité à produire des mouvements avec un certain contrôle constitue l'assise de toutes les formes de mouvements spécialisés pour la suite, notamment les habiletés sportives.

2.

QUELS PROCESSUS SONT EN JEU ?

Nous sommes dans le registre sensori-moteur, nommé aussi psychomotricité, qui s'appuie sur un triptyque essentiel. Un aspect moteur en lien avec l'anatomie, le fonctionnement neuromusculaire. Un aspect cognitif en lien avec le développement du cerveau. Et un aspect affectif car il faut gérer les relations à un environnement physique, social... L'acte moteur va, en effet, permettre une adaptation à ces environnements. À l'école maternelle, il est question de travailler le « comment faire » au regard des besoins psychomoteurs des enfants pour les amener à maîtriser les

postures, les gestes liés à des habiletés. Par exemple, faire des roulades interroge le chemin parcouru de transformations des gestes moteurs : flexion et poussée des jambes, rotation dans l'axe menton rentré et dos courbé, utilisation de l'espace bas.

3.

QUELLES PRATIQUES PERMETTENT CE TRAVAIL ?

Sans hiérarchisation... Faire « apprendre son corps » pour construire le schéma corporel. Se fixer sur les besoins de l'enfant et non sur les moyens disponibles à l'école. Identifier les apprentissages à construire et aménager les espaces et activités les permettant. Sortir d'une gestion des corps, d'une sécurité prépondérante et d'une structuration autour d'enjeux sportifs. Ne pas réduire la séance aux parcours et proposer des ateliers, le parcours pouvant être conçu comme un enchaînement final des divers gestes appris. Penser aux activités pieds nus, indispensables pour développer la proprioception et la pose des appuis au sol. L'idée principale est la multiplication : des activités, des espaces, des objets, des apprentissages de chaque patron moteur... Il s'agit également de donner un temps conséquent d'activité, laisser les enfants explorer, en autorisant le temps long, dans un continuum, sans se figer sur des attendus liés à l'âge. Cette révolution des pratiques implique une prise de conscience et un militantisme pour redonner la place du corps à la maternelle, puis une formation solide, en psychomotricité en particulier. Cette démarche s'appuie beaucoup sur l'observation. Plutôt que des recettes, comprendre les processus, identifier les patrons moteurs que l'on vise pour ensuite réfléchir aux multiples activités et ainsi diversifier le champ des possibles.



Variation de jeux, variation de gestes

Les olympiades de l'école d'Uzos constituent une approche festive pour réinvestir des apprentissages moteurs.

Plots, cerceaux, tapis, balles agrémentent la cour et la salle de motricité de la petite école d'Uzos nichée au creux des coteaux des Pyrénées-Atlantiques. « On va aux jeuxolympiades ! », s'écrie Noam, trois ans et demi. Des exclamations répétées par plusieurs enfants lors de la présentation des ateliers : jeu de lutte, biathlon, tir à la corde, course en sac, relais de transvasement d'eau... Les 86 élèves, de la PS au CM2, sont répartis en équipes mixtes. Après la présentation générale des consignes et attendus, les plus grands, les plus grandes, aiguillent déjà les plus jeunes vers le premier jeu. « Cette rencontre permet de réactiver des apprentissages de divers champs, travaillés dans l'année mais sur des supports nouveaux », explique Théo Rozé, PE stagiaire en PS-MS. Au fil de l'année, avec Stéphanie Carricart, PEMF de la classe, les séances ont été conçues en lien avec les patrons moteur de base, dans une multiplication des supports : la danse (fil rouge tous les jeudis), les ateliers de motricité et leur incontournable parcours, les manipulations d'objets variés pour travailler différents gestes et préhensions, du ballon de baudruche aux balles de tennis en passant par les balles ovales ou les ballons pailles... Pour Céline Loustau, son rôle d'ATSEM de la classe consiste à « rassurer, montrer

éventuellement une gestuelle, mais principalement à laisser les enfants expérimenter pour qu'ils osent progressivement ».

EXPÉRIENCES PLURIELLES

Au biathlon, Suzon, après une course de haies, se concentre pour lancer sa balle dans le seau. Stéphanie profite de la journée pour observer, dans une satisfaction assumée, les progrès de ses élèves. « En course, sa foulée est aérienne, elle dissocie bien le haut du bas du corps, même si elle pourra encore progresser dans la coordination des bras et a tendance à ralentir devant chaque obstacle avant de le franchir. Logique à son âge. Au lancer, la technique du bras cassé est en place, mais il s'effectue à l'amble, elle utilise encore seulement le bras sans transférer le poids du corps sur la jambe opposée ». Cet « œil du maquignon », l'enseignante le pose toute l'année sur les élèves. « Je m'appuie sur la verbalisation en direct des verbes d'action, sur le vocabulaire de spatialisation, des parties du corps. J'utilise aussi la vidéo pour faire percevoir les critères de réussites, les gestes adaptés et réguler les activités. » Au tir à la corde, activité prisée en force basque, Zoé, élève de MS, explicite son geste : « Je me penche vers l'arrière et je tire en m'appuyant sur les cuisses ! », témoignant ainsi de l'objectif d'équilibration et de manipulation. À la lutte, les ancrages au sol et l'appréhension des corps sont en jeu. À la course en sac, le gainage, l'équilibration et la locomotion. Au relais de transvasement, la locomotion est toujours visée mais c'est la stratégie qui est au cœur des préoccupations : « Pour ne pas renverser, je ne marche pas trop vite », divulgue Louisa. En fin de matinée, les enfants ont investi tous les ateliers même si chacun et chacune a son préféré.

« CRÉER UNE DYNAMIQUE D'APPRENTISSAGE »

Gestes professionnels, faire réussir et comprendre, espaces de travail, langage, évaluations, transversalité des apprentissages, égalité filles-garçons, programmations d'activités sont à retrouver dans le document ressource très complet d'Eduscol « Créer une dynamique d'apprentissage ».

EDUSCOL.EDUCATION.FR

DÉVELOPPEMENT SENSORI-MOTEUR

Stéphanie Barrau, PEMF à Poitiers et secrétaire nationale AGEEM, revient sur le développement sensori-moteur au service des apprentissages. Elle outille les PE pour observer les élèves, identifier les blocages moteurs des enfants et propose des situations pratiques pour mettre en place des activités permettant d'optimiser les apprentissages moteurs.

PODEDUC.APPS.EDUCATION.FR

SÉQUENCES ET PROGRESSIONS

La circonscription de Sélestat (académie de Strasbourg) propose sur son site un ensemble riche de ressources pour concevoir diverses séquences EPS dans une démarche de cycle. Une progressivité en lien avec les attendus, un tableau de progression et divers dossiers : course d'orientation, jeux collectifs, organisation de rencontres en lien avec l'Usep...

CIRC-IEN-SELESTAT.SITE.
AC-STRASBOURG.FR

“Une ouverture des possibles”

POURQUOI L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS) EST-ELLE FONDAMENTALE À LA MATERNELLE ?

INGRID VERSCHEURE : Le corps étant en perpétuelle sollicitation, il est important dès le plus jeune âge de savoir l'utiliser à bon escient pour réaliser des actions et cela passe par sa mise en jeu et son contrôle. L'EPS participe de ce contrôle, en étant capable d'agir en connaissance de cause, dans un but précis. Dès la maternelle, la pratique physique permet de découvrir le monde, de bouger, d'agir, de développer l'habileté motrice, la mise en projet, de se situer dans l'espace, d'y prendre des informations ou encore d'être capable de se montrer aux autres. C'est aussi avoir un but à atteindre, ce qui nécessite parfois de travailler ensemble et de prendre des décisions. L'EPS permet d'acquérir des compétences nécessaires mais différentes de celles construites dans les autres disciplines scolaires et c'est en ce sens qu'elle est fondamentale.

QUE PRODUISENT LES ACTIVITÉS PHYSIQUES QUOTIDIENNES (APQ) PRÉCONISÉES PAR LE MINISTÈRE DE L'EN ?

I.V. : Comme s'il suffisait de transpirer ou de sauter sur place pour faire de l'EPS ! Les APQ ont été présentées comme une solution pour répondre à la sédentarité observée chez les enfants, notamment depuis le Covid. Cela révèle une vision très hygiéniste de la pratique sportive et montre la méconnaissance ou la négation du ministère de ce qu'apporte une réelle EPS aux élèves. En outre, faute de formation suffisante, la pratique de l'EPS dans les classes s'avère très diverse et glisse parfois vers des activités du type APQ passant à côté du projet d'enseignement. C'est pourquoi les PE doivent être formés en

termes de contenus d'enseignement : savoir ce qu'il faut apprendre aux élèves, pourquoi et comment le faire.

QU'APPORTENT LES PRATIQUES DE RÉFÉRENCES ?

I.V. : L'EPS n'est pas du sport en tant que tel mais met en place des activités physiques adaptées à l'école pour que les élèves puissent vivre aussi des pratiques en lien avec la société. Faire de l'EPS en se référant à différentes pratiques sportives permet de donner du sens aux activités et d'acquérir des compétences différentes car on ne travaille pas les mêmes choses lorsque l'on pratique de la danse, un sport collectif ou un sport d'opposition par exemple. Des pratiques qui ensuite, peut-être, donneront l'envie de poursuivre l'activité en club sportif. Dans le cadre des recherches collaboratives que nous avons menées en CP, des élèves qui avaient pratiqué le volley à l'école, lorsqu'on les a emmenés voir des entraînements professionnels de haut niveau, ont été capables de reconnaître les compétences qu'ils avaient eux aussi travaillées et de s'identifier aux professionnels.

EN QUOI LA PRATIQUE DE L'EPS CONCOURT-ELLE À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ?

I.V. : Des enfants, pour différentes raisons, ne pratiquent pas d'activités physiques et sportives ou pratiquent des



BIO
Ingrid Verscheure, professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation à l'université de Toulouse Jean-Jaurès.

activités souvent choisies par les parents parce que proches du domicile ou peu onéreuses. C'est le cas notamment des élèves issus des milieux populaires. Or, le rôle de l'école est de créer les conditions pour qu'il y ait une ouverture des possibles afin de permettre à tous les élèves d'accéder à un certain nombre de compétences. Ce faisant

l'EPS participe à la lutte contre les inégalités sociales. De nombreux travaux montrent aussi que beaucoup de filles arrivent à l'école sans jamais avoir tapé, lancé ou rattrapé un ballon. Or, cette activité est importante et a du sens pour construire la motricité fine, la prise d'information, la gestuelle, les habiletés. Faire en sorte que tous les élèves se confrontent à cette activité dès le plus jeune âge permet l'acquisition de ces compétences mais c'est aussi lutter contre les inégalités de genre. Sans l'école, un certain nombre de stéréotypes se reproduisent. Les filles, hors temps scolaire, font alors au mieux des activités de reproduction de forme comme la danse, voire ne font pas d'activités sportives parce que dans l'imaginaire collectif elles sont calmes alors qu'à l'inverse, les garçons ont besoin de se dépenser... De même, les garçons doivent aussi avoir accès à des pratiques comme la danse qui leur apprennent à se montrer devant les autres. L'école a donc un rôle essentiel à jouer.

“Faire de l'EPS en se référant à différentes pratiques sportives permet de donner du sens aux activités et d'acquérir des compétences différentes.”



MGEN. Première mutuelle des agents du service public



Environ 50 000 adhérents bénéficient chaque année de l'action sociale MGEN

Parce que la solidarité est l'un des principes fondateurs de MGEN, le soutien aux personnes fragilisées a toujours fait partie de ses actions. S'il a initialement pris la forme d'allocations aux orphelins, il s'est rapidement étoffé et diversifié. L'action sociale est aujourd'hui portée par un important réseau de **1000 militants bénévoles, dont 200 référents action sociale, et un budget de 27 millions d'euros⁽¹⁾**.

Elle est au cœur de l'engagement des militants MGEN. Elle est structurée autour de deux dispositifs : **les aides et accompagnements solidaires** d'une part, **les allocations sociales** d'autre part.

L'action sociale : qu'est-ce que c'est ?

C'est l'ensemble des aides et services qui peuvent être octroyés à des adhérents, au cas par cas, en fonction de leur situation sociale et financière. Ils sont attribués par les 102 comités d'action sociale, composés d'adhérents élus par leurs pairs, répartis sur tout le territoire. L'action sociale MGEN vient en complément des dispositifs publics et employeurs.

Les aides et accompagnements solidaires

Ils permettent de soutenir les adhérents qui font face à des difficultés importantes de santé, sociales, familiales ou administratives. Ces difficultés peuvent être financières et prendre la forme par exemple d'un reste à charge important - à la suite d'une hospitalisation ou d'un traitement lourd - ou de frais liés à une perte d'autonomie, à un handicap ou à une situation de dépendance. Elles peuvent aussi être liées à la déstabilisation d'un budget à la suite d'un divorce ou d'une séparation, ou à un retard dans le versement d'un salaire. L'adhérent qui souhaite être accompagné complète un dossier de demande de prestation, ensuite étudié par le comité d'action sociale de son département. Si sa demande est acceptée, il peut recevoir, en fonction de sa situation, une aide non-remboursable, un prêt social sans intérêt et sans frais, une avance spéciale ou une participation financière au service d'aide à domicile.

Les allocations sociales

Jusqu'en 2023, les allocations sociales MGEN correspondaient au versement annuel d'une allocation pour les orphelins (les enfants d'adhérents décédés), les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie. En 2024, ces dispositifs ont évolué mais le budget qui leur est consacré est demeuré le même. Les allocations sont désormais allouées à une dépense liée à un événement ou à un moment de la vie de l'adhérent. Par exemple, pour permettre aux orphelins d'avoir les mêmes chances que les autres enfants ou jeunes, l'allocation peut couvrir les frais de scolarité, l'inscription à une école, à un stage linguistique ou à un séjour de vacances collectives. Pour l'allocation handicap ou dépendance, le dispositif est plus englobant. Par exemple, si un aidant familial est hospitalisé ou souhaite partir en vacances, le dispositif peut financer une aide à domicile.

« Pour les militants référents, parce qu'ils aident directement leurs collègues en difficulté, l'action sociale est particulièrement riche de sens. Elle rend très concret leur engagement. »

Mickaël Pitre
Administrateur délégué aux prestations et à l'action sociale.

(1) Chiffre 2023.

MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**

Faites vos jeux!

PAGE **26**

Science à marée haute

PAGE **29**

Remplacer en Rep+



© Millerand/NAJA

FAITES VOS JEUX!

DÉCRYPTAGE



© Millerand/NAJA

L'heure de la rentrée a sonné, et avec elle, des nouveaux programmes de français et mathématiques qui remettent en question la place du jeu.

« Au cycle 3, l'année est orientée par une perspective : « Découvrir – Jouer ». Celle-ci encourage et valorise le plaisir de la découverte et du jeu dans le processus d'apprentissage » peut-on lire dans les principes des nouveaux programmes. Et pourtant, la place du jeu à l'école semble perdre tout son sens. Alors que ce dernier avait réussi à faire sa place à l'école maternelle dans les programmes et en formation, les nouveaux textes *Développement et structuration du langage oral et écrit* et *Acquisition des premiers outils mathématiques* focalisent sur des formats scolaires précoces et font

oublier le préambule des programmes de 2021 pourtant toujours d'actualité. Une minimisation réaffirmée en cycle 2 où le jeu, par exemple, n'est cité que pour « *appliquer une règle* » en guise de critère de réussite à la compréhension de texte. Où « *jouer au jeu de 7 familles* » permet de valider la capacité à catégoriser. Où les « *jeux de rôles* » montrent que les élèves « *adaptent les registres de langues* ». En cycle 3, « *la dimension artistique et créative des productions écrites est notamment valorisée afin d'encourager chez l'élève le développement de son imagination, le plaisir de jouer avec la langue, et la découverte de processus créatifs.* » Mais en regardant de près, les « *jeux de rôles improvisés ou préparés* » ainsi que « *le jeu théâtral* » ne sont plus explicitement présents. Il faudra attendre la 6e pour « *se masquer, jouer, déjouer des ruses en action au théâtre.* » En mathématiques, la place du jeu est proche du néant au cycle 2 et 3 et ne concerne presque que les domaines « *géométrie* » et « *grandeurs et mesures* ». Et au cycle 1,

seuls « *le jeu de l'oie et les petits chevaux* » ont le vent en poupe, avec une légère allusion aux jeux de construction. Quid des jeux d'exploration, symboliques et à règles ?

DU « CONTRAT LUDIQUE » AU « CONTRAT DIDACTIQUE »

Le jeu a-t-il toujours sa place dans les apprentissages ? Les liens entre jeu et éducation agitent les esprits depuis l'Antiquité et n'ont de cesse d'évoluer. Éric Sanchez, professeur en technologies éducatives à l'université de Genève et auteur de « *Enseigner et former avec le jeu* », rapporte que de nombreuses études qui ont tenté de comparer les apprentissages en contexte de jeu avec ceux obtenus lors de situations d'apprentissage plus traditionnelles ne sont pas convaincantes. Concernant les études sur le lien entre jeu et motivation, elles sont contradictoires. Par ailleurs, il regrette que les études ne prennent pas en compte le rôle du PE, grand oublié des travaux de recherche sur ces questions. Pourtant, selon ses travaux

« *former avec le jeu permet de développer l'autonomie, la confiance et la créativité avec des pratiques innovantes* ». Mais toutes les pratiques du jeu ne se valent pas. Éric Sanchez définit le jeu comme adidactique et frivole et pense qu'il doit être reconnu comme tel pour que les élèves le vivent comme une expérience qui développera des connaissances. C'est le « *contrat ludique* », le « *c'est pour de faux* » qui permet de prendre plaisir à jouer, tester, se tromper, prendre des initiatives avec des conséquences minimisées grâce aux règles qui délimitent cet espace de liberté. Selon lui, il est donc important pour l'enseignant-e « *d'introduire et d'orchestrer un univers narratif* » identifiable comme jeu. À l'issue de la partie, une étape de verbalisation des émotions ressenties, mais aussi de

verbalisation des stratégies, des obstacles rencontrés est essentielle. C'est le « *débriefing* ». Dans un cadre scolaire, le joueur apprend lorsqu'il quitte le jeu et qu'il réalise que les connaissances mobilisées peuvent être formalisées, institutionnalisées pour être transférées. Cette phase de contrat didactique est particulièrement importante pour les élèves de milieux populaires. Selon le cadre général des documents d'accompagnement des programmes, les pauses réflexives sur les jeux sont pertinentes à partir de 5 ans. Avant cet âge, cette ressource préconise de permettre aux jeunes enfants de vivre le maximum d'expériences, qu'elles soient sensori-motrices ou langagières, notamment par les jeux libres, mais aussi d'exploration. ANAÏS RICHARD



GILLES BROUGÈRE, professeur émérite de sciences de l'éducation à l'université Sorbonne Paris Nord*

EN QUOI LE JEU EST-IL IMPORTANT EN MATERNELLE ?

Avant d'apprendre, il faut sans doute avoir envie d'apprendre, et le jeu, comme d'autres activités moins structurées telles que les activités d'exploration, permet de résoudre des problèmes. À l'opposé d'une conception scolaro-centrée, c'est le parti pris d'une vision qui pense la rupture progressive entre la famille et l'école. L'idée est de ne pas confronter directement l'enfant à un apprentissage structuré mais de lui permettre de découvrir progressivement ce qui fait l'intérêt d'une connaissance et donc de

lui donner du temps pour explorer et jouer. Même si le jeu n'est pas une solution miracle, il permet de se sentir bien à l'école, d'apprivoiser ce nouvel espace social.

QUEL IMPACT SUR LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ?

Aucune étude ne permet de démontrer son impact. L'idée reçue, selon laquelle il faudrait proposer plus d'activités scolaires aux enfants défavorisés pour compenser les inégalités, peut être contestée. Les enfants de milieux sociaux privilégiés explorent davantage en contexte non scolaire. Ne faudrait-il pas fournir à tous les enfants ces expériences par des situations qui ne sont pas formatées sur le modèle scolaire, garantissent un certain plaisir, s'appuient sur l'initiative de l'enfant ? Ces apprentissages informels sont nécessaires et continuent d'être complémentaires à l'école élémentaire, notamment par le biais des activités de loisirs.

QUELLE POSTURE POUR LES PE ?

L'enseignant ou l'enseignante doit aménager l'espace et le temps de manière à offrir la possibilité d'explorer. Une organisation qui doit s'adapter aux besoins évolutifs des enfants. Il est essentiel d'observer pour leur permettre d'aller plus loin que leur jeu routinier, chercher ainsi à les pousser à relever des défis, les mettre en tension pour qu'ils aient envie de découvrir et d'évoluer en termes de langage. Cela suppose que les PE soient capables d'inciter et parfois de supporter des jeux sans jamais les diriger au risque de détourner le jeu en activité scolaire. Une posture que bon nombre de collègues peuvent adopter à condition que le cadre leur permette de libérer cette potentialité. PROPOS RECUEILLIS PAR A.R.

* Il a co-dirigé le « Dictionnaire des sciences du jeu » en 2024, Éd. Erès.

JOUER ENSEMBLE
« Le jeu permet aux enfants d'exercer leur autonomie, d'agir sur le réel, de construire des fictions et de développer leur imagination, d'exercer des conduites motrices, d'expérimenter des règles et des rôles sociaux variés. Il favorise la communication avec les autres et la construction de liens forts d'amitié » (Programme d'enseignement de l'école maternelle, juin 2021)



3 ANS
C'est l'âge à partir duquel l'enfant peut commencer à jouer aux jeux à règles selon le ministère dans son stade de développement (note de cadrage « jouer et apprendre », mis à jour en juillet 2024)



664
C'est le nombre de séances conçues par des enseignant-es qui utilisent le jeu en classe lorsqu'on tape le mot clé « jeu » dans la base de données du site du ministère de l'Éducation nationale en France. Aller sur EDUBASE.EDUSCOL.EDUCATION.FR



DU POINT DE VUE DES ENFANTS
Au regard de leur expérience en école maternelle française, « *quelques éléments ressortent d'une étude où des enfants âgés de 4 ans opposent le jeu et le travail*, affirme Sylvie Rayna, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Institut français de l'éducation de Lyon dans ses publications. *La notion de plaisir, d'amusement, n'est pas évoquée dans leurs propos spontanés sur le jeu. Ils dénomment ainsi "jeu" les activités libres dans la cour de récréation.* » Des études comparatives mettent en lumière des visions différentes du jeu en fonction des cultures professionnelles. En Finlande, par exemple, dans les structures d'accueil, les jeunes enfants jouent selon leurs envies presque toute la journée que ce soit en intérieur ou en extérieur jusqu'à l'âge de 7 ans où ils entrent à l'école. Que ce soit dans les conceptions de Piaget, Vygotsky ou encore Bruner, le jeu « libre » est crucial dans le développement de l'enfant. Anne Clerc-Georgy, professeur à la HEP du canton de Vaud en Suisse, ajoute que « *les enfants qui développent un jeu très mature, qui peut durer des heures, sont les mêmes qui s'auto-régulent dans les apprentissages.* »

COURTS

AIDE AU DÉPART EN /// CLASSE /// DÉCOUVERTE

La jeunesse en plein air (JPA) développe, en partenariat avec l'ANCV, Enfance et Montagne et la Fédération française de voile, une politique d'aide aux départs en classe de découvertes pour les élèves de 3 à 18 ans. Pour être éligible, le séjour doit être compris entre 4 et 14 nuitées, se dérouler sur le territoire de l'Union européenne et bénéficier d'un cofinancement comme la subvention d'une mairie. La participation des familles n'est pas considérée comme un co-financement. La demande d'aide est à déposer sur la plateforme du site JPA.ASSO.FR.



ÉDITION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX LE 21 SEPTEMBRE PROCHAIN.

« Promouvoir une culture de paix » est le thème de cette année dans un monde marqué par des tensions géopolitiques fortes et des conflits prolongés. Une occasion aussi de sensibiliser aux modalités d'éducation à la non-violence et aux mesures éducatives privilégiant la recherche de la paix.

« UNE ÉCOLE MATERNELLE POUR FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES »

Ateliers, conférence et table ronde proposés par la FSU-Snuipp et les associations Ageem, Cémea, CRAP Cahiers pédagogiques, GFEN, Icem et le SE-UNSA se tiendront lors d'un forum le samedi 22 novembre à Créteil. Comment réduire les inégalités d'apprentissage dès la maternelle ? Redonner du pouvoir d'agir aux éducateurs et éducatrices. Former, enseigner, apprendre... Une journée pour échanger sur les pratiques et les valeurs qui les sous-tendent, comprendre la construction des inégalités scolaires, défendre et démocratiser l'école maternelle. Inscription fin septembre sur SNUIPP.FR

POSTURE ET * VOIX * EN * CLASSE*

Canopé propose les 3, 15 et 17 septembre des webinaires pour apprendre à adapter sa posture et sa voix en fonction des situations. Des outils pour faire face à l'imprévu dans le quotidien de la classe sont aussi mis à disposition. À retrouver sur le site RESEAU-CANOPE.FR dans le parcours complet pour débiter dans le premier degré.

FORTE BAISSÉ DE L'INSTRUCTION EN FAMILLE

L'instruction en famille concernait 30 644 enfants de 3 à 16 ans en 2024-2025, soit 0,3% des enfants selon un rapport de la Cour des comptes d'avril 2025. Ils étaient 72 369 en 2021-2022. Après une hausse depuis 2007, amplifiée par le Covid, la modification des régimes d'autorisation en 2021 et la baisse démographique ont entraîné cette diminution massive. Si la Cour relève un meilleur suivi des enfants suite à la réorganisation de 2021, elle préconise d'intégrer ces enfants dans les publications statistiques, de leur faire passer des évaluations nationales à la fin de chaque cycle, de publier un guide d'information aux familles et d'informer les mairies périodiquement sur leur obligation en matière d'instruction aux familles.

MURIÈLE COUILLEAU ET VÉRONIQUE STÉPHAN, co-autrices de « Favoriser l'égalité à l'école »*

1. QUELLE PART DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES DANS LA REPRODUCTION DES INÉGALITÉS ?

La reproduction des inégalités repose sur des choix institutionnels tels que les programmes, les formations ou les effectifs mais forcément nos pratiques enseignantes jouent aussi un rôle. Malgré les valeurs et les engagements, nous véhiculons des stéréotypes agissants. Ainsi, les regroupements choisis par les élèves favorisent un entre-soi de genre et de classe sociale ; l'usage du cours dialogué donne la parole à celles et ceux qui savent déjà ; les peurs réciproques entre enseignants et familles de milieux populaires participent de leur éloignement... Si nous n'agissons pas sur ces dominations, on laisse les discriminations s'installer.

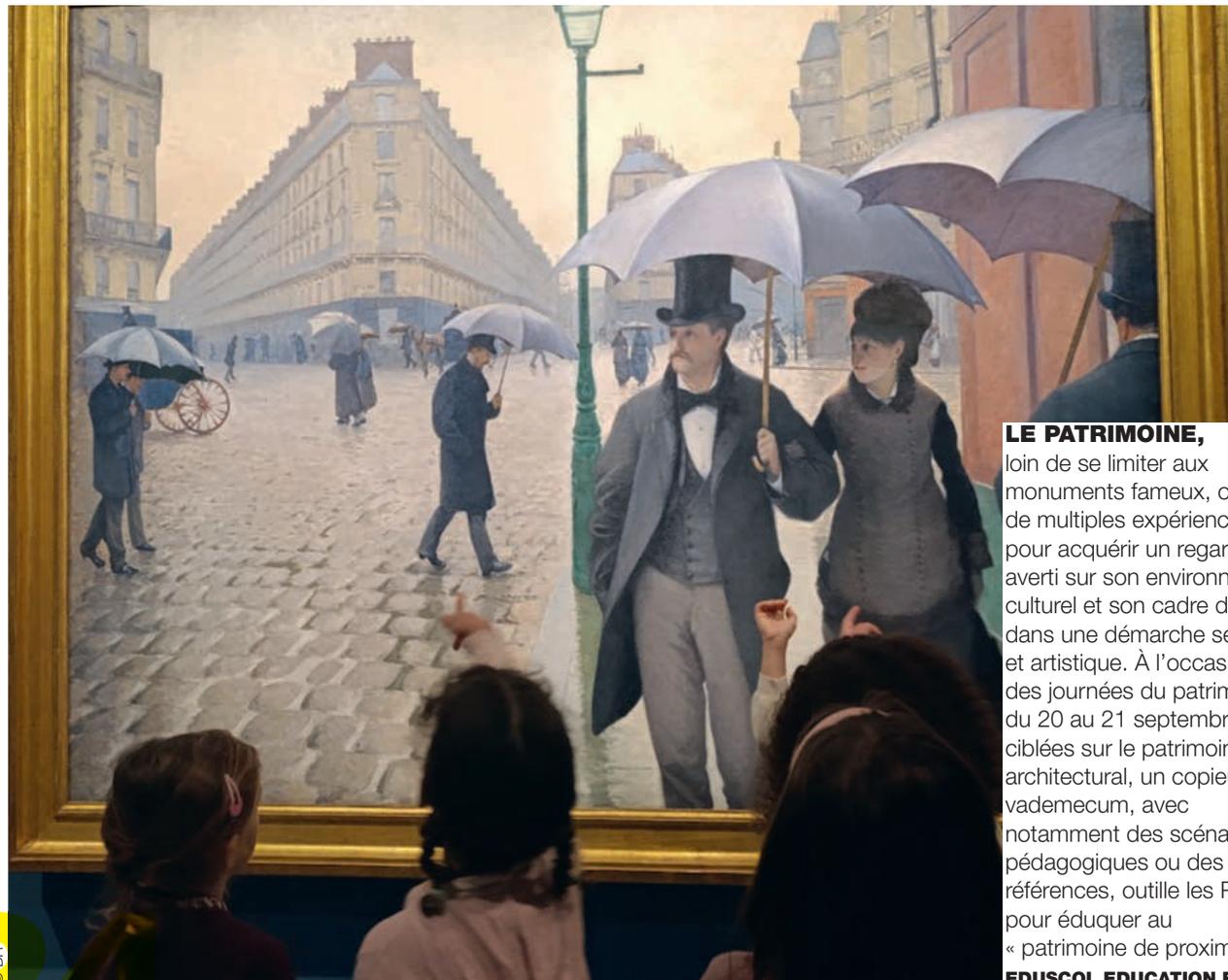
2. COMMENT CONTRUIRE DES GESTES PROFESSIONNELS ÉGALITAIRES ?

Ne pas invisibiliser ces discriminations implique d'y réfléchir en opérant un pas de côté. Prendre conscience des biais de confirmation dans nos pratiques ordinaires contribue à déconstruire une idéologie de la neutralité. Interroger la méritocratie au regard du postulat de l'éducabilité de

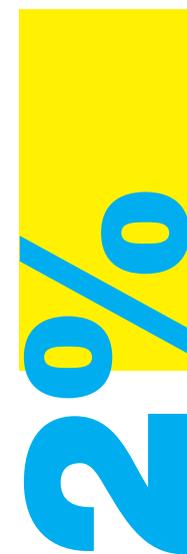
toutes et tous, questionner le rôle de la compétition sur la relation d'apprentissage ou encore le rôle de « pacificatrice » que l'on confie aux filles... On peut ainsi analyser nos situations de classe pour en déterminer les avantages et les inconvénients, en s'appuyant sur des cadres théoriques de référence sociologique, psychologique, pédagogique... Plutôt que de parler des enfants en difficulté, il s'agit aussi de parler de la difficulté des savoirs et de s'interroger alors sur ce qui fait obstacle aux apprentissages. Cela enlève cette responsabilité aux enfants et nous place du côté professionnel enseignant.

3. UN EXEMPLE ?

L'ardoise. Un objet facile d'utilisation, peu chronophage et qui nécessite peu de correction dans une activité de contrôle. Mais elle médiatise la performance de ceux qui savent, renforçant chez les autres une peur de se tromper et des stratégies d'évitement (copie, écriture illisible, non réponse...). La menace du stéréotype de l'échec renforce les sentiments d'incompétence chez ces élèves. Au final, cette mise en comparaison hiérarchise, sans progrès pour ceux qui ont besoin de temps d'apprentissage. Interroger cette situation permet d'ajuster : proposer un travail en duo sur l'ardoise, travailler au tableau sur plusieurs calculs, sur cahier avec autocorrection... Et comme ces régulations de gestes professionnels ne sont pas une évidence, la prise en charge collective, en équipe, est un appui sérieux. PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE BLANCHARD *Édition Nathan, Mai 2025.



LE PATRIMOINE, loin de se limiter aux monuments fameux, offre de multiples expériences pour acquérir un regard averti sur son environnement culturel et son cadre de vie dans une démarche sensible et artistique. À l'occasion des journées du patrimoine, du 20 au 21 septembre, ciblées sur le patrimoine architectural, un copieux vademecum, avec notamment des scénarios pédagogiques ou des références, outille les PE pour éduquer au « patrimoine de proximité ». EDUSCOL.EDUCATION.FR



C'EST L'AUGMENTATION ENTRE JUILLET 2024 ET JUILLET 2025 DES TARIFS DES FOURNITURES SCOLAIRES (crayons, cahiers, règles ou peintures) selon l'UFC-Que Choisir. Après une légère baisse de 1% l'an dernier, l'organisme estime que les prix ne reviendront pas au niveau d'avant la forte inflation liée à la reprise post-Covid de 2021 et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022.

+ ESPACE NUMÉRIQUE+ DE TRAVAIL: OUI, MAIS...

À l'école, « l'impact des outils de communication reste encore un domaine largement impensé » selon le rapport de l'IGESR « Usages du numérique dans la relation école-familles », publié en juillet dernier. En 2024, 62% des écoles publiques bénéficiaient d'un espace numérique de travail (ENT) contre 55% en 2023. Si l'environnement numérique est un outil efficace selon l'IGESR, il « peut altérer la relation entre les familles et l'école », notamment pour les familles en fracture numérique. Plusieurs recommandations visent à simplifier l'accès et l'utilisation des ENT. Le rapport préconise aussi de donner la possibilité aux représentant-es des parents d'élèves de diffuser directement, via l'ENT, des informations aux familles. Il invite également à former les PE afin de les sensibiliser aux difficultés potentielles de l'accès aux ENT et à mettre en place des aménagements.

SCIENCE À MARÉE HAUTE



En entrant en démarche expérimentale, les CM1-CM2 de l'école Cauvin à Drap (Alpes-Maritimes) accèdent à la compréhension des conséquences de l'acidification des océans.

« Sortir de l'injonction aux éco-gestes en traitant l'éducation au développement durable de manière scientifique », tel est le moteur pédagogique d'Anaïs Carlin, PE en charge de l'animation du centre pilote

La main à la pâte des Alpes-Maritimes. En cette matinée de début d'été déjà caniculaire, elle co-anime le déploiement d'un protocole expérimental consacré à l'acidification des océans, dans la classe de CM1-CM2 d'Yves Le Scouarnec à l'école Cauvin (Rep+) de Drap, près de Nice. Nourrie de projets scientifiques et artistiques menés à l'occasion de la récente réunion de l'UNOC* à Nice, cette classe cumule déjà de solides bases en matière de biodiversité marine et d'interactions écosystémiques. L'ouverture de séance est ainsi l'occasion pour Loïc de rappeler que « nous aspirons de l'oxygène et expirons du CO₂ alors que les plantes respirent du CO₂ et rejettent

de l'oxygène ». La lecture d'un diaporama sur les secteurs économiques et les pays émetteurs de CO₂ et sur la concentration atmosphérique du carbone depuis le début de l'ère industrielle constitue un second temps préliminaire au vif du sujet : « Quel effet produit cette quantité de CO₂ émise sur la faune et la flore marines ? ».

L'OCÉAN DANS UN VERRE D'EAU

Une question pertinente qui permet de dépasser l'éco-anxiété suscitée par le diaporama qui « fait peur » à Amine. Les avis fusent. Fami est sûr de lui, « la mer monte beaucoup » et Pedro s'alarme du fait que « les poissons meurent tous » mais Malika pense que « le CO₂ c'est bien pour que les plantes respirent mieux »... Les expressions spontanées ne relèvent pas encore du registre de l'hypothèse. Selon Anaïs Carlin, « faire verbaliser les représentations initiales des élèves est nécessaire pour mieux les déconstruire à l'issue du processus expérimental ». Dans cette phase critique de réflexions et d'expression orale, la précision langagière est requise. Pour l'enseignant, c'est aussi « le moment d'écarter les formulations morales pour inviter à se concentrer sur les faits à observer ». Au fil des échanges se dégage l'ambition partagée, résumée par Serena, de « faire une expérience, comme au collège » pour reproduire en classe les effets de la concentration du CO₂ dans l'eau de mer. Reste à concrétiser les intentions des Marie Curie en herbe. Comment injecter du CO₂ dans l'eau de mer ? Leïla ne tarde pas à trouver l'astuce : « Souffler dedans avec une paille ! ». Et comment observer ce que cela change ? Le questionnaire est alors guidé par Anaïs pour « aider à comprendre qu'en démarche expérimentale, il faut toujours comparer à une donnée témoin ». À l'enthousiasme d'enrichir le verre-test d'air expiré succède la frustration de n'observer ni changement de couleur, ni d'odeur... bientôt surmontée par la mesure d'écart de PH entre l'eau de

mer brute du verre témoin et celui d'une H₂O de plus en plus « acide » à mesure qu'on y injecte du CO₂. Une première institutionnalisation inscrit les observations mathématiques dans un rigoureux argumentaire. Les connaissances se dégagent pour éclairer un enjeu complexe d'actualité :

“ÉCARTER LES FORMULATIONS MORALES POUR INVITER À SE CONCENTRER SUR LES FAITS”

« La découverte de ces problématiques sur un document oblige à faire confiance », insiste Yves. Or, les élèves fréquentent les réseaux sociaux et mettent en doute le statut des documentaires scientifiques. À travers la manipulation et les constats réalisés dans l'expérience, ils accèdent à la preuve scientifique irréfutable ».

APPROCHE SENSIBLE

La réplique expérimentale des effets de l'acidification de la mer ne tarde pas à ouvrir le champ des questions éthiques et citoyennes dans le rapport au vivant. Des coquillages vides (« pour ne pas faire mal aux animaux ») sont plongés

dans des solutions vinaigrées. Stupeur ! « L'eau se trouble », « des bulles remontent en surface », « la coquille fond ! », « elle se décompose, se dissout »... Les déductions fondées sur les observations reconstruisent bientôt le puzzle : non seulement le CO₂ rend la mer plus acide, mais une acidité élevée

porte atteinte à la faune marine. Celle-là même que les élèves ont tant pris plaisir à représenter dans toute sa diversité sur une affiche réalisée pour une exposition de l'UNOC. Une prise de

conscience collective sur la détérioration de la Méditerranée d'autant plus sensible selon Yves que « la mémoire de l'expérience est plus forte et plus stable ». Et de quoi donner raison au parti-pris scientifique initial d'Anaïs : « Pour acculturer les élèves aux effets du réchauffement climatique, il vaut mieux éviter les informations brûlantes et décourageantes. Les élèves tirent mieux profit d'une reproduction de ces phénomènes dans de petites expériences qui les confrontent à des faits éprouvés ».

FRANCK BROCK

*Conférence des Nations Unies sur l'océan.



ANGE ANSOUR, co-fondatrice et directrice de l'AFPER.*

QUELS CONSEILS POUR LES PROGRAMMES DE SCIENCES DE 2023 ?

« Ces programmes du cycle 3 recèlent un nombre important de notions à aborder. La suppression de la technologie en 6^e a entraîné une bascule du numérique et de la robotique vers le CM. L'accent reste globalement mis sur la démarche expérimentale. Il paraît toutefois difficile de tout traiter dans les

temps impartis, ce qui impose de faire des choix, sans tomber dans le morcellement au risque de survoler et de s'épuiser. Plutôt s'en remettre à son identité professionnelle de pédagogue sans spécialité disciplinaire pour combiner les notions dans une démarche de projets. Lire, comprendre, enquêter en constituant la matrice.

COMMENT ABORDER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?

L'éducation au développement durable, le rôle citoyen et prospectif des sciences sont désormais pris en compte. Mais la

perception du réchauffement climatique peut exacerber les sentiments et les conflits de loyauté entre école et famille. Répliquer les phénomènes à l'échelle de la classe aide à comprendre que le savoir scientifique n'est ni une opinion, ni une simple information. Mais dégager des consensus sur les solutions reste une question vive. Les élèves doivent maîtriser leurs fondements scientifiques pour arbitrer entre elles avec humanisme, en argumentant et en évaluant leur acceptabilité. PROPOS RECUEILLIS PAR F.B.

* Association française pour l'éducation par la recherche.

89%

C'est le pourcentage d'élèves qui déclarent aimer faire des expériences et souhaitent en faire davantage (Source : IGESR, avril 2023).



60%

C'est le pourcentage de PE qui déclarent en 2018 n'avoir pas reçu de formation continue en sciences depuis plus de cinq ans (Source : Enquête Coderre 2018).



47%

C'est le pourcentage de PE qui affirment se sentir à l'aise pour expliquer les concepts scientifiques en faisant des expériences contre 62% en moyenne européenne (Source : IGESR, avril 2023).



20%

C'est le pourcentage des classes dans lesquelles est atteinte la durée officielle de 2h hebdomadaires des enseignements scientifiques et technologiques en CM (Source : IGESR, avril 2022).



CLASSE LABORATOIRE

« Comment déterminer la qualité d'un sol à partir de sa population de vers de terre ? », « Comment se représenter les très (très) grands nombres ? », « De quoi se compose l'atmosphère des exoplanètes ? »... figurent parmi les Défis Savanturiers de la rentrée en sciences 2025 pour transformer les premières heures de classe en un mini-laboratoire. Chaque défi est initié sous la forme d'une vidéo d'un chercheur ou d'une chercheuse. Un dossier de mise en œuvre est disponible pour l'enseignant-e. Inscriptions sur SAVANTURIERS.AFFPER.ORG

SCIENCE VS VIOLENCE

Impulsé il y a 30 ans par le prix Nobel de physique George Charpak, le dispositif La main à la pâte s'inspire du programme américain Hands-on qui met l'accent sur un enseignement des sciences fondé sur l'expérimentation, l'observation et le questionnement pour lutter contre l'échec scolaire et la violence dans les quartiers défavorisés. La fondation est structurée en un réseau de 23 Centres Pilotes qui proposent un accompagnement pédagogique et scientifique à 5 000 classes dont plus de la moitié en éducation prioritaire. Le site de LAMAP met à disposition de multiples ressources accessibles par thèmes ou points du programme : tutoriels d'auto-formation, documentaires, séquences d'activités et projets thématiques. Tout pour mettre la main à l'ouvrage...

FONDATION-LAMAP.ORG

QUESTIONS & RÉPONSES

Q: RÉUNION AVEC LES PARENTS : QUELLES SONT LES OBLIGATIONS ?

R: Le conseil des maîtres et maîtresses doit organiser au moins deux rencontres, collectives ou individuelles, par classe, entre les parents et les PE dans l'année. Il est précisé que les horaires de ces rencontres soient fixés pour favoriser la participation du plus grand nombre. Si aucun calendrier n'est arrêté officiellement, dans la pratique, une première réunion a lieu rapidement à la rentrée. Elle a pour but de prendre contact avec les parents et de leur présenter l'organisation de la classe et de l'école. La directrice ou le directeur d'école est tenu de rencontrer les parents des élèves nouvellement inscrits dans les trois semaines après la rentrée.

Q: JE N'AI PAS ÉTÉ PROMUE AU GRADE DE LA HORS CLASSE, QUE PUIS-JE FAIRE ?

R: Dans les deux mois suivant la publication des promotions par le tableau d'avancement, il est possible de faire un recours gracieux. Un courrier doit être adressé à l'IA-dasen sous couvert de l'IEN. En cas de rejet explicite du recours, ou en l'absence de réponse dans les deux mois, il est possible de former un

recours contentieux auprès du tribunal administratif. Le fond du recours se fait sur le non-respect des règles établies dans les lignes directrices de gestion lors de l'établissement du tableau d'avancement. Il s'agira alors de démontrer, par exemple, que le barème retenu est erroné ou que le classement au barème n'a pas été respecté. La même procédure peut être utilisée dans le cadre des promotions au grade de la classe exceptionnelle. Dans tous les cas, il convient de contacter la FSU-SNUipp du département pour être accompagné.

Décryptage

ORS, JOURNÉE DE PRÉRENTÉE, JOURNÉE DE « SOLIDARITÉ », JOURNÉE ACADÉMIQUE

	Service	100%	80%	75%	50%
ORS	Enseignement hebdomadaire devant élèves	24h	La quotité 80% est organisée dans un cadre annuel	18h	12h
	Travaux en équipes pédagogiques, relations avec les parents, projets personnalisés...	48h		36h	24h
	Conseil d'école	6h		4h30	3h
	APC	36h		27h	18h
	Formation continue et animation pédagogique	18h		13h30	9h
JOURNÉE DE PRÉRENTÉE		6h		4h30	3h
JOURNÉE DE SOLIDARITÉ		7h		5h15	3h30
JOURNÉE « ACADÉMIQUE »		6h		4h30	3h

NB : Quel que soit le temps de service (100%, 80%, 75% ou 50%), le droit à réunion d'information syndicale reste identique à 3 demi-journées dont l'une peut être prise sur un temps élève.

Les enseignant-es devant élèves du premier degré ont un service composé d'une part des obligations réglementaires de services (ORS) auxquelles s'ajoutent :

- une journée de pré-rentée, fixée par le calendrier scolaire ;
- la journée de solidarité (fractionnable en 2 demi-journées), dont la date est déterminée par l'IEN, après consultation du conseil des maîtres. Ce ou ces temps seront consacrés à de la concertation en lien avec le projet d'école ;
- l'équivalent de la durée d'une journée de classe, fixé par l'autorité académique, consacré à la réflexion en équipe et/ou à la formation.

PORTRAIT



D'UNE CLASSE À L'AUTRE, Caroline construit des liens pour participer à la réussite de tous et toutes.

REEMPLACER EN REP+

Pour Caroline Dissous, enseignante dans le Pas-de-Calais, le dispositif de remplacement BD Rep+ a de multiples avantages.

« Un jour d'avril, il y a trois ans, alors que je remplace un congé long, l'inspection m'annonce la nouvelle officielle ». Comme trois autres de ses collègues, la mission de remplaçante ordinaire qu'exerçait Caroline Dissous à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) se

transforme en mission de remplaçante en Rep+ (BD Rep+). Une nouvelle aventure pour cette enseignante qui remplace depuis une quinzaine d'années dans cette commune. « Je n'ai plus le stress de l'appel du matin, précise Caroline. Le planning est désormais fixé pour une période en concertation avec les équipes afin d'être au plus près des besoins des élèves et des demandes des enseignants. » Les PE des écoles de Rep+ bénéficient dans les textes officiels de 9 journées libérées sur le temps de classe pour construire leurs projets, se concerter, se former... Des temps indispensables à l'organisation de la

prise en charge des besoins particuliers des élèves qui y sont scolarisés ainsi qu'aux relations avec les parents d'élèves et les partenaires. Aujourd'hui, Caroline apprécie particulièrement cette organisation bien rodée. Chaque vendredi, elle reçoit la liste des classes à remplacer pour la semaine suivante, ce qui lui permet d'anticiper et de prendre contact. « À force de tourner depuis plusieurs années, je connais tous les enseignants et enseignantes. La liaison est plus facile ».

DE L'HUMOUR AU QUOTIDIEN

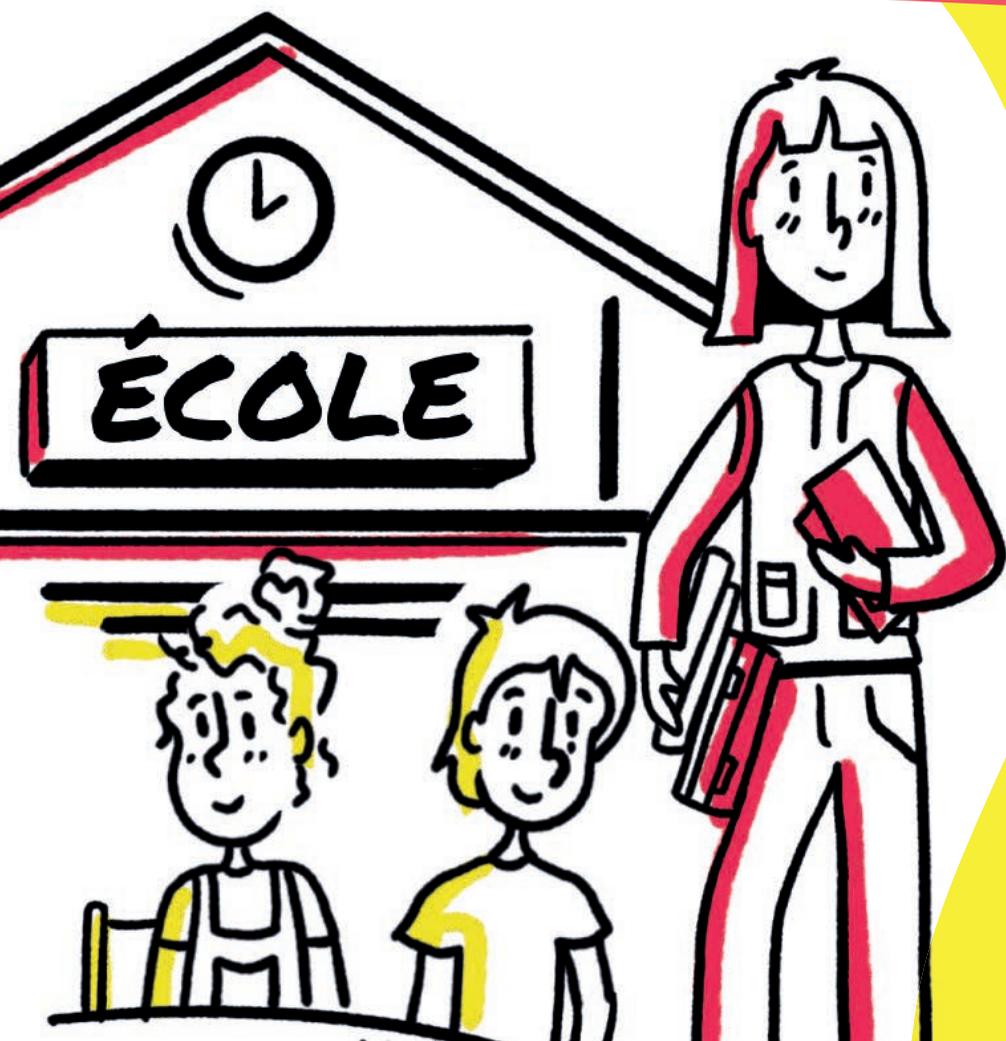
Parfois, un petit coup de téléphone suffit. « Je connais les rituels et méthodes de chacun et chacune, mais aussi les particularités des élèves, celui avec qui il faut être plus patient ou celle qui a besoin de plus d'attention ». Les élèves sont tout aussi heureux de la retrouver. Étant sensible à la musique, « j'en profite souvent pour faire des percussions corporelles. En effet, même si certains enseignements sont déjà prévus dans un souci de continuité pédagogique, les collègues me laissent de la liberté pour que j'apporte ma pierre à l'édifice ». Remplaçant de la TPS au CM2, elle s'amuse à partager à l'occasion des moments passés avec la grande sœur ou bien le petit frère vus dans la classe la veille. En fin d'année, s'il est encore possible de libérer des journées pour les écoles dans le cadre du dispositif spécifique au Rep+, les écoles peuvent s'en saisir selon leurs besoins. Certaines collègues en ont profité par exemple pour co-intervenir avec Caroline. « Des moments rares mais très constructifs », confie-t-elle. Finalement, elle occupe dans ces écoles une place à part entière. Ce fonctionnement rassure aussi les parents. En éducation prioritaire, la stabilité des équipes pédagogiques est essentielle pour que les familles et les enfants se sentent en confiance. « Notre mission participe à renforcer la qualité des projets éducatifs », affirme Caroline en pensant à ses trois autres collègues remplaçant-es Rep+. Les « quatre fantastiques » comme certaines ont pris l'habitude de les nommer. Un trait d'humour qui en dit long sur la complicité entre cette brigade de remplacement et les équipes pédagogiques auprès desquelles elles interviennent. Si cette mission de BD Rep+ s'est imposée à Caroline, c'est par choix qu'elle la continue.

ANAÏS RICHARD

POUR L'ÉCOLE ET CELLES ET CEUX QUI LA FONT

Pour défendre nos droits et nos salaires,
le sens de nos métiers et une école
ambitieuse pour les élèves

JE ME SYNDIQUE !



Adhérer pour
l'année scolaire



LIVRES

Allez zou, on rentre !

Nouveaux élèves, nouvelles lectures ? Escuela, school, schule, skul... on peut faire le tour des écoles dans le monde, s'amuser avec l'alphabet, suivre une maîtresse sur son vélo ou parler du sommeil... Voici quelques ouvrages pour commencer l'année scolaire.

Ahh... bécédaire, un ouvrage au petit format carré en carton, un peu déjanté, pour rire avec les lettres. De Ah ah ah à Zou, un abécédaire comique pour transformer la découverte de l'alphabet en expérience sensorielle en partant d'onomatopées familières aux tout petits et toutes petites. Pour chaque lettre, une saynète amusante pour autant d'histoires à inventer. Un dessin aux traits simples avec deux couleurs (un bleu tendre et un orange qui pète) et un lettrage coloré pour bien voir « la » lettre.

Mais où va Paulette? Avec son ciré jaune, dès la couverture, Paulette file sur son vélo. Quelques lumières allumées au village et un soleil orangé, est-ce le soir ou le matin ? Le réveil sonne et Paulette se hâte d'enfourcher son vélo. Son trajet à travers la ville, puis la forêt, est tendre et poétique et les illustrations accompagnent un texte concis. Quand elle inspire un grand coup, on sent les lichens et les champignons. Paulette arrive juste à temps devant ses élèves dans la cour

de l'école. Délicieux pour montrer aux enfants que les maîtresses ne dorment pas à l'école ! **Vive l'école tout autour du monde** est un joli documentaire qui nous emmène à la découverte d'écoles sur les différents continents - États-Unis, Argentine, Suisse, Kenya, Inde et Papouasie-Nouvelle Guinée - dépaysement garanti ! Partout les enfants vont à l'école et si, partout, les enfants se ressemblent, ce n'est pas le cas de leurs écoles ! Pour chaque voyage, la première double page informative sur le pays et la vie quotidienne est suivie d'une grande illustration qui nous plonge dans l'univers des enfants, pour mieux suivre ensuite les explications sur le chemin de l'école et à l'école. Pour rappeler le droit à l'école pour tous les enfants du monde et faire découvrir aux élèves tant d'autres modes de vie. Reprendre le rythme de l'école, c'est aussi reprendre le chemin de son lit à des heures raisonnables pour être en forme et bien apprendre. **Le sommeil et moi, l'essentiel pour en faire mon allié** fait partie de ces documentaires qui s'adressent aux enfants pour leur permettre de comprendre les injonctions qu'on leur fait. S'il s'adresse plutôt aux collégiens et collégiennes, il est très accessible au cycle 3, partant de

phrases qu'on peut entendre assez vite chez l'enfant comme « Je veux me coucher plus tard.

Dormir, c'est du temps perdu. Je récupère le week-end en faisant la grasse matinée... » Des idées reçues décodées avec des explications simples et des conseils efficaces.

“LES MAÎTRESSES NE DORMENT PAS À L'ÉCOLE !”



- ▶ **AHH... BÉCÉDAIRE**, de Clément Allemand, Éd. Hélicon, à partir de 3 ans
- ▶ **MAIS OÙ VA PAULETTE ?**, de Camille Giordant, ill. Thomas Bass, Éd. Acte Sud Jeunesse, à partir de 4 ans
- ▶ **VIVE L'ÉCOLE TOUT AUTOUR DU MONDE**, de Lena Schaffer, Éd. Rue du monde, à partir de 7 ans
- ▶ **LE SOMMEIL ET MOI**, de Sandra Laboucaire et Carmen Schröder, ill. Clothilde Delacroix, Éd. Hygée, à partir de 9 ans

Pêche industrielle, exploitations plurielles

Désastre écologique, le chalutage porte également atteinte au travail et aux droits humains.

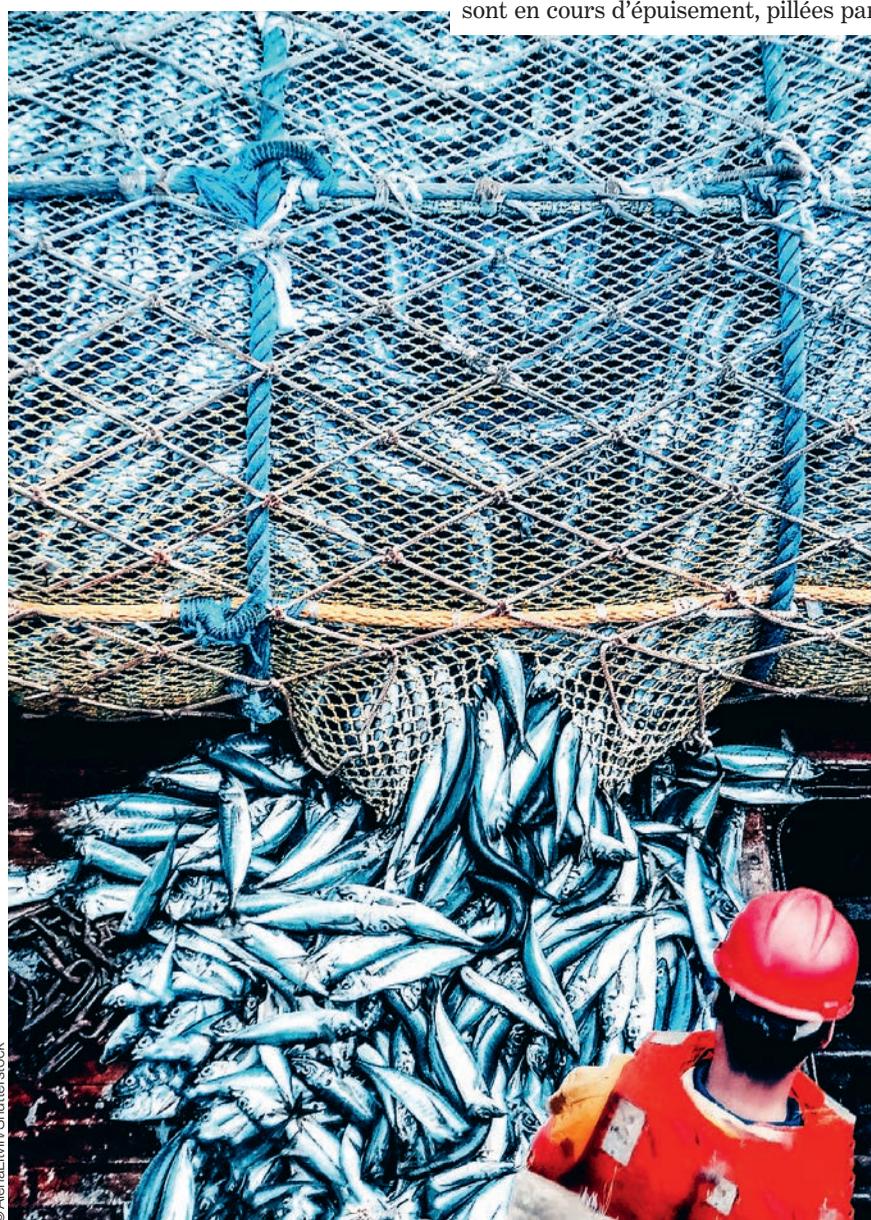
« Tous les êtres humains dépendent directement ou indirectement de l'océan ». Cette alerte du GIEC* rappelle que 50% de l'oxygène terrestre et 70% protéines consommés dans certaines régions d'Afrique, proviennent de la mer. Or, les réserves halieutiques d'Afrique de l'Ouest sont en cours d'épuisement, pillées par

des bateaux-usines parmi les milliers qui parcourent les océans. Équipés de chaluts grands comme deux fois la tour Eiffel, ces navires peuvent pêcher en une journée jusqu'à 250 tonnes de poissons, soit autant que 50 petits bateaux de pêche artisanale en un an. Cette surpêche menace l'auto-suffisance alimentaire et détruit les emplois de pêcheurs locaux. Contraints de migrer, nombre d'entre eux s'embarquent sur les chalutiers qui les ont ruinés. Sur les ponts des flottes industrielles naviguant en eaux internationales sous pavillon de complaisance pour mieux échapper aux législations étatiques du travail, le sort des marins est cauchemardesque : passeport confisqué contre travail forcé, conditions de travail inhumaines proches de l'esclavage, violences physiques et sexuelles...

TOUT EST DANS L'ASSIETTE

À l'autre bout de la filière du chalutage de fond, la situation des travailleuses des usines de transformation des produits de la pêche n'est guère plus enviable. Dans des conditions d'hygiène déplorables et de restrictions de liberté, ces femmes produisent des farines animales destinées aux élevages en Occident. Il n'est pas rare que les rejets chimiques de ces sites industriels polluent les eaux côtières pénalisant toujours plus la pêche artisanale. Menace pour la biodiversité et « bombe climatique », le dragage des sédiments marins détruit les écosystèmes qui capturent le carbone et le chalutage industriel engloutit, en outre, les subventions publiques dont dépend sa rentabilité. En bout de chaîne, la composition de l'assiette des consommateurs occidentaux, souvent bernés par des labels de pêche durable, en réalité non contraignants, et des prix bas, reste le meilleur moyen de peser sur les États pour légiférer et empêcher l'exploitation du vivant, marin comme humain. FRANCK BROCK

* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.



© Alena Litvin/Shutterstock

Loi Duplomb : un sursaut citoyen

Plus de 2,1 millions, c'est le nombre de signatures qu'a récolté la pétition « Non à la Loi Duplomb - Pour la santé, la sécurité, l'intelligence collective » sur le site de l'Assemblée nationale. Cette pétition demandait l'abrogation immédiate de la loi mais aussi « la révision démocratique des conditions dans laquelle elle a été adoptée ». Cette mobilisation historique révèle non seulement une prise de conscience collective et un intérêt sur les sujets de santé et environnementaux mais illustre aussi l'attachement des citoyens et citoyennes à la nécessité d'avoir des débats démocratiques. Le Conseil constitutionnel, qui a censuré une partie de la loi en retournant la réintroduction, à titre dérogatoire, de plusieurs néonicotinoïdes dont l'acétamipride, l'insecticide tueur d'abeilles, aurait-il été influencé ? Une première petite victoire pour les opposants et opposantes à la loi Duplomb. Pour autant, ce texte demeure néfaste à



© Studiaviv/Shutterstock

plus d'un titre. En effet, il conserve la simplification administrative accordée aux plus gros élevages de volailles et de porcs en réhaussant les seuils à partir desquels une étude d'impact environnementale sera obligatoire. La consultation des riverains et riveraines concernant les bâtonnements d'élevage est affaiblie et les réunions publiques seront remplacées par de simples permanences en mairie. S'agissant des constructions d'ouvrages de stockage d'eau agricoles, dont les méga bassines, elles restent autorisées même si le Conseil constitutionnel a émis des réserves. Au final, cette loi renforce une « agriculture de firmes » et ne résout en rien la crise dont souffre le monde agricole. La transition écologique de l'agriculture aurait pourtant besoin d'un véritable accompagnement. NELLY RIZZO

Administration Trump : la pilule ne passe pas

Déjà plus de 72 000 signatures pour la pétition « Empêchons la destruction des contraceptifs payés par l'USAID » lancée au cœur de l'été par le collectif « Avortement en Europe, les femmes décident ». Dès son arrivée à la Maison Blanche, Donald Trump s'est attaqué à l'agence américaine pour le développement international (USAID) visant à sa disparition. Après avoir coupé dans les budgets et licencié les personnels, l'annulation de contrats amène aujourd'hui l'administration américaine à décider de la destruction d'un stock de pilules contraceptives, implants et stérilets évalué à 8,4 millions d'euros. Selon la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF), ces contraceptifs sont destinés à 1,4 million de filles et

femmes de plusieurs pays du continent africain, notamment la République du Congo, le Kenya, la Tanzanie, la Zambie et le Mali. L'administration américaine est allée jusqu'à refuser à cette ONG la possibilité de prendre en charge la distribution de ces moyens de contraception, stockés en Belgique et voués à la destruction en France. Les organisations se mobilisent en France, en Europe et aux États-Unis pour refuser ce gâchis économique et humain, qui nie le droit des femmes à choisir leur maternité. La pétition « empêchons la destruction des contraceptifs payés par l'USAID » est à retrouver sur [CHANGE.ORG](https://www.change.org) CLAIRE BORDACHAR

MARTIN ROUX,
journaliste à
Reporters sans
frontières (RSF)

1. LA SITUATION DRAMATIQUE DES JOURNALISTES À GAZA EST-ELLE INÉDITE ?

L'armée israélienne a déjà procédé à des crimes de journalistes palestiniens qu'elle a justifiés en les accusant de terrorisme mais le nombre de morts, qui dépasse les 200 en 22 mois, est sans précédent. Des décès dus aux bombardements massifs de la population mais aussi à un ciblage revendiqué par les autorités israéliennes jouissant d'une impunité totale. De plus, les journalistes présents aujourd'hui, dont on peut souligner le courage, l'intégrité et le professionnalisme subissent eux aussi une famine orchestrée et n'ont plus la force de travailler.

2. QUELLES CONSÉQUENCES SUR LA COUVERTURE DU CONFLIT ?

Le gouvernement israélien mène une guerre de désinformation. Un blocus médiatique empêche la presse internationale d'accéder à la bande de Gaza. Les seules autorisations sont sous contrôle de l'armée et ne peuvent montrer qu'une réalité partielle du conflit quand les informations de source palestinienne souffrent d'une campagne de dénigrement. RSF demande au Conseil de sécurité de l'ONU une protection des journalistes dans les conflits armés. PROPOS RECUEILLIS PAR DELPHINE RACT

© Michèle Spataro

“La dépense éducative est avant tout un investissement”

DANS UN CONTEXTE DE RÉDUCTION BUDGÉTAIRE ET DE BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE, NE SERAIT-IL PAS LOGIQUE DE DIMINUER LES EFFECTIFS ENSEIGNANTS ?

JULIEN GRENET : Depuis 2010, nous assistons à une forte baisse de la natalité en France. Une chute considérable qui se répercute dans le système éducatif où les effectifs du premier degré ont déjà fondu de 8% depuis 2015. Durant cette période, le nombre d'enseignants ne s'est pas ajusté à la baisse des effectifs scolaires et, mécaniquement, la taille des classes a diminué dans le public. Au cours des dix prochaines années, nous nous attendons à une baisse supplémentaire des effectifs d'élèves d'environ 19% dans le premier degré. Il pourrait être tentant de réduire le nombre d'enseignants pour maintenir la taille des classes en diminuant de 54 000 le nombre d'enseignants d'ici à 2034. Une économie à court et moyen terme qui représenterait environ 3,4 milliards d'euros par an à cet horizon.

QUELS EFFETS SI ON CHOISIT DE MAINTENIR LES EFFECTIFS ENSEIGNANTS ?

J.G. : En maintenant les effectifs enseignants à leur niveau actuel dans le premier degré, nous pourrions obtenir une baisse très significative des effectifs par classe, qui passeraient de 22,4 élèves aujourd'hui à 18,2 en 2034, soit un niveau plus proche des standards européens. Une littérature scientifique bien établie montre l'efficacité de la réduction de la taille des classes pour les élèves, à court terme du point de vue des acquis scolaires mais aussi à long terme, à travers un taux d'emploi plus important et des salaires plus élevés. Même en prenant la fourchette basse des effets bénéfiques, en

2034, une réduction de la taille des classes se traduirait par des gains salariaux futurs d'environ 4,5 milliards d'euros. Du fait de l'augmentation des salaires, il y aurait également un bénéfice pour les finances publiques avec des recettes fiscales augmentées de 2,9 milliards d'euros. Par ailleurs, ce calcul ne prend pas en compte d'autres bénéfices, liés notamment à l'amélioration des conditions de travail pour les enseignants. Au final, il s'avère que la réduction du nombre d'enseignants n'est pas une opération rentable sur le long terme, puisque pour 1 euro économisé sont perdus 9 euros pour la société.

COMMENT ASSURER L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ?

J.G. : L'étude propose de maintenir au niveau national le nombre d'enseignants à son niveau actuel, ce qui permettrait de réduire la taille des classes en éducation prioritaire à 12 élèves de la petite section au CM2 et de baisser harmonieusement la taille des classes dans les écoles hors éducation prioritaire. Dans certains territoires comme l'Ile-de-France, le pourtour méditerranéen ou la Loire-Atlantique, cela nécessiterait de recruter des enseignants et, à l'inverse, dans d'autres parties du territoire où la baisse démographique est très forte,



BIO
Julien Grenet est chercheur en économie au CNRS, professeur associé à l'École d'économie de Paris et directeur adjoint de l'Institut des politiques publiques. Il est co-auteur de l'étude « Taille des classes et inégalités territoriales : quelle stratégie face à la baisse démographique ? » publiée en juin 2025 et de l'ouvrage Économie de l'éducation, Éd La Découverte, 2023.

comme dans l'Est de la France, de réduire le nombre d'enseignants avec le non remplacement des départs en retraite. Assurer un taux d'encadrement plus élevé est aussi une façon d'améliorer l'attractivité du métier pour permettre les recrutements là où ils sont nécessaires. Il est aussi possible d'utiliser une partie de la baisse démographique pour revaloriser le salaire des enseignants, pour mieux les former ou pour mettre en place d'autres politiques comme par exemple le tutorat qui, à la lumière des travaux de recherche, apparaît comme l'un des dispositifs les plus efficaces pour lutter contre la difficulté scolaire.

QU'EST-CE QUI JUSTIFIE QUE LA PUISSANCE PUBLIQUE PRENNE EN CHARGE LA DÉPENSE ÉDUCATIVE ?

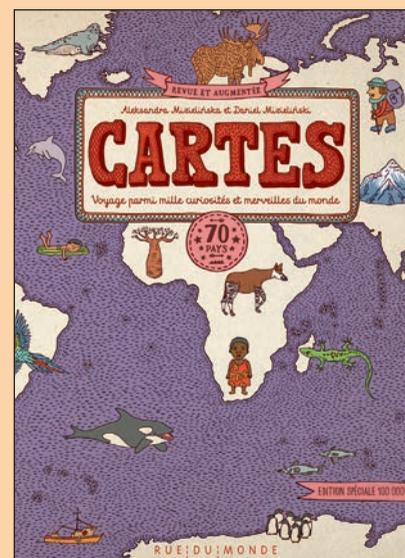
J.G. : La dépense éducative, lorsqu'on la compare à certaines politiques sociales ou fiscales, est avant tout un investissement et présente un meilleur « rendement » pour la puissance publique. Un constat qui est un peu trop souvent passé sous silence lors des arbitrages budgétaires. L'une des principales justifications de la dépense publique en éducation est d'assurer à tous les individus un accès équitable à cette ressource car si cette charge revenait aux familles, cela se traduirait par des inégalités considérables d'éducation qui ne feraient que renforcer les inégalités déjà observées sur le marché du travail. Ce serait aussi une perte de potentiel pour la nation. Les bénéfices de l'éducation profitent aux individus

mais aussi à la société à travers une amélioration de la santé, une baisse de la criminalité ou encore une augmentation de la participation civique. Des bénéfices qui sont moins

facilement quantifiables mais indéniables. Pour toutes ces raisons, les dépenses éducatives devraient être sanctuarisées.

PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO

“Assurer un taux d'encadrement plus élevé est aussi une façon d'améliorer l'attractivité du métier.”



Pour le 100 000^e exemplaire, les 70 pays de cette **nouvelle édition**, avec leurs 6 000 illustrations. L'atlas incontournable.
Dès 8 ans et pour tous, 164 pages, 32 €



Ou comment une petite bestiole **ose dire stop** ! On n'agit pas avec moi sans mon consentement...
Dès 4 ans, 48 pages, 16 €



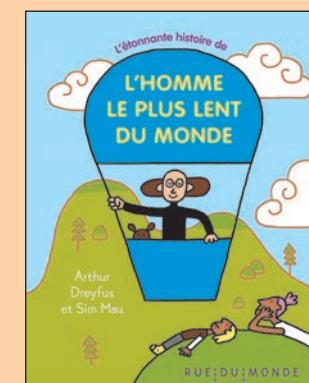
Les humains, les animaux, les plantes **communiquent**... un beau livre qui raconte tout aux enfants !
Dès 8 ans et pour tous, 136 pages, 21 €



On y va à pied, à cheval et même en bateau... En cette rentrée, un **documentaire indispensable** qui nous embarque en Argentine, en Inde, en Kenya, dans l'Arctique...! Pour parler de la diversité de l'humanité et du droit à l'école.
Pour les 6/9 ans, 48 pages, 18,50 €



Le petit peuple à rayures a du mal à **accepter ses voisins** à pois... Vive le vivre ensemble !
Dès 5 ans, 32 pages, 17 €



Ce papa est lent, incroyablement lent pour manger, se laver et surtout pour dire « Je t'aime » ! Un **récit drôle** et touchant sélectionné par France-Inter pour ses « Une histoire et Oli »...
Pour les 5 /8 ans 48 pages, 15 €

* Envoyer les textes et/ou dessins de vos élèves avec votre nom et l'adresse postale de l'école à ruedumonde.jeu@orange.fr

Pour nous écrire ou accéder à notre catalogue en ligne : www.ruedumonde.fr



En vente dans toutes les bonnes librairies

editionsruedumonde

editions_ruedumonde

RUE | DU | MONDE

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2025

Opération Critiques en herbe sur la RUE | DU | MONDE

Faites s'exprimer vos élèves sur une de ces nouveautés !

Un album sera offert aux 30 premières réponses reçues et chaque classe participante recevra deux posters*

Enseigner aujourd'hui demande du courage. Et de l'assurance.

MAIF, assureur N°1 des enseignants*

Transmettre un savoir est une mission immense, encore plus dans une époque en crise. En tant qu'assureur historique des enseignants, nous vous accompagnons dans votre engagement en mettant à votre service des aides professionnelles, des outils pour la classe et bien sûr, des assurances dédiées.



assureur militant